



À LA SORTIE DES CENTRES JEUNESSE : DIRECTION, LA RUE

NOTRE DOSSIER À LIRE EN PAGES A2 ET A3

cyberpresse.ca

LA PRESSE

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©



PREMIÈRE MONDIALE DE **KOOZA**

CIRQUE EXTRÊME

Et si l'équilibriste tombait ? Et si le fildefériste chutait ?
Le dernier-né du Cirque du Soleil vous en met plein les yeux. Et vous coupe le souffle.

LA CRITIQUE DE
MARIE-CHRISTINE BLAIS,
EN PAGE 1 DU CAHIER
ARTS ET SPECTACLES

**LES
ABEILLES
TOMBENT
COMME DES
MOUCHES**
PAGE A7

**RESTAURANTS
CHINOIS
CHOW MEIN
ET HISTOIRES
D'IMMIGRATION**
ACTUEL PAGE 1

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Ben Laden, c'est comme un trousseau de clés, c'est quand on ne le cherchera plus qu'on va le trouver.
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



L'UQAM À LA LOUPE

Le vérificateur enquêtera sur son « dérapage financier » de 200 millions

DENIS LESSARD
ET MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Inquiet du « dérapage financier » à l'UQAM, le gouvernement Charest demande au vérificateur général du Québec

d'enquêter sur ce qui s'est passé dans les dossiers de l'îlot Voyageur et du Complexe des sciences, deux projets qui totalisent, pour l'instant, 200 millions de déficit. À l'issue d'une réunion du Conseil des ministres de deux

jours, hier, Michelle Courchesne, titulaire de l'Éducation, a annoncé du même souffle que le réseau des Universités du Québec, conjointement avec l'UQAM, devra proposer d'ici au 15 juin un « plan de redressement » pour préciser

comment, et quand, l'institution pourra retourner aux budgets équilibrés. Deux scénarios avancés par l'UQAM ont déjà été rejetés par le Ministère.

► Voir DÉFICIT en page A9

Commission Johnson Volte-face et confusion



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Le président de la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde, Pierre Marc Johnson, a paru un peu mûdusé, hier. Peut-être que la volte-face de l'ingénieur spécialisé en ponts et viaducs du ministère des Transports du Québec, Tiona Sanogo, y était pour quelque chose. Au début, son témoignage sur la gestion des chantiers en 1992 des viaducs de l'autoroute 19 était rempli de révélations étonnantes mais peu flatteuses pour son employeur, raconte notre journaliste Bruno Bisson. Puis, ses propos se sont décomposés au fil des heures pour former un magma de contradictions. À lire en page A6.

CSDM Des profs chassés puis obligés de revenir

MARIE ALLARD

Forcés de quitter la Commission scolaire de Montréal l'été dernier, en raison de la forte baisse d'élèves prévue, une trentaine d'enseignants permanents sont aujourd'hui obligés d'y revenir. Peu importe s'ils ont déménagé et se sont adaptés à leur nouveau travail, en banlieue. Une entente entre l'Alliance des professeurs et la CSDM les oblige à rentrer au bercail, 12 mois plus tard.

« Je n'en peux plus d'être barouettée de tout bord tout côté sans mon consentement », a dit hier à La Presse Stéphanie Zimmermann. Comme elle était considérée de trop à la CSDM l'an dernier, cette prof permanente a été mutée dans une école de Saint-Constant.

« Ça a été un choc, mais je me suis adaptée », a-t-elle indiqué.

► Voir RETOUR en page A8

Offrez du temps précieux à Maman.

L'allégresse. Inspirée par Birks.

De la collection de chronographes pour femme de Birks, montre en acier inoxydable à cadran de nacre ponctué d'indicateurs en diamants et d'un bracelet satiné rose, 795 \$.



birks.com 1 800 682.2622

LA RUE UN CHEMIN TRACÉ D'AVANCE?



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Arrivés à la majorité, les jeunes qui sortent des centres jeunesse ont bien peu de débouchés. L'absence de suivi et de personnes susceptibles de les « raccrocher » est l'un des problèmes identifiés par l'étude de Roger Gagnon.

À la sortie des centres

BIEN DES JEUNES S'INTÈGRENT À PEU PRÈS HARMONIEUSEMENT À LA SOCIÉTÉ LORSQU'ILS SORTENT D'UN CENTRE JEUNESSE. MAIS SOUVENT, C'EST TOUT LE CONTRAIRE QUI SE PASSE. LEUR SÉJOUR EN INSTITUTION LES AMÈNE DROIT À LA RUE. ENRAGÉS, RÉVOLTÉS. SANS ARGENT, MAL PRÉPARÉS À SE PRENDRE EN MAIN. ET SURTOUT, DÉSESPÉRÉMENT SEULS. LE CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE A FAIT ENQUÊTE. POUR CONSTATER QU'ON FAIT FACE À BIEN DES PROBLÈMES, MAIS QU'IL Y A AUSSI DES SOLUTIONS.



KATIA GAGNON

La moitié des jeunes de 16 et 17 ans hébergés dans les centres de réadaptation de la Direction de la protection de la jeunesse en Montérégie seront totalement livrés à eux-mêmes à leur majorité. Or leur séjour en centre, souvent très long, les a très peu préparés à l'autonomie : le risque, pour eux, c'est de se retrouver à la rue.

C'est la conclusion-choc d'une étude inédite, commandée par le

centre jeunesse de la Montérégie. L'enquête, qui pose parfois un jugement dur sur les pratiques des centres d'hébergement, a été réalisée par un ancien directeur du centre jeunesse de la Montérégie, Roger Gagnon.

D'abord, M. Gagnon critique la durée de prise en charge des jeunes. En moyenne, ces jeunes sont hébergés en centre depuis près de trois ans et dans certains cas, le placement s'étend sur pas moins de 12 ans. Ils ont déménagé leurs pénates bien des fois : certains ont vécu une trentaine de déplacements dans diverses ressources. La plupart du temps, ils n'ont pas de diplôme. Et surtout, dans la moitié des cas, ils n'ont personne. Aucune famille.

Les jeunes paniquent

« Il faut que les centres d'hébergement changent leur approche par rapport à l'autonomie. Les éducateurs essaient de former des jeunes obéissants, parce qu'avant, la majorité de la clientèle retournait dans sa famille à la sortie. Mais là, dans 50 % des cas, il va falloir que le jeune se débrouille tout seul », explique M. Gagnon en entrevue.

« Souvent, on débute la préparation à l'autonomie quand on envisage un appartement autonome vers dix-sept ans et demi », poursuit-il. « Les jeunes paniquent quand ils voient arriver leurs 18 ans. Plus personne n'est là pour les aider. Et bien souvent, on les voit, pas longtemps après : ils sont devenus itinérants. »

Le réseau communautaire doit souvent prendre le relais

ÉMILIE CÔTÉ

La rue, un chemin tracé d'avance? est le titre d'une étude terrain faite par le Refuge des jeunes de Montréal. Pendant 14 mois, l'anthropologue Christian Levac a suivi et écouté 21 jeunes hommes de la rue.

Dix-sept de ces jeunes avaient déjà été placés sous la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). « À la fin de leur séjour dans les centres jeunesse, plusieurs se sont encore sentis abandonnés et rejetés », peut-on lire dans l'étude.

« C'est là que l'idée d'être sur la rue m'a frappé... », confie un des jeunes. « Quand je suis sorti de là, j'étais fucké en tabarnac. Ça fuck en criss », a dit un autre.

Les jeunes hommes critiquent vivement leur passage en centre jeunesse. « Il a renforcé leur sentiment d'abandon et de rejet familial tout en accentuant leur instabilité. Le discours des jeunes témoigne de leur colère, de leur révolte et de leur rancœur à l'égard de leur placement. Ces prises en charge n'ont fait qu'augmenter leur méfiance face au monde des adultes », ont constaté M. Levac et France Labelle, directrice du Refuge et coauteure de l'étude.

Plusieurs jeunes croient que le centre jeunesse leur a ouvert le chemin de la rue. Même si c'était préférable à leur environnement familial. « Les éléments de l'étude du centre jeunesse de la Montérégie et notre recherche vont dans le même sens », souligne M^{me} Labelle.

« Quand ils sortent des centres jeunesse, ces jeunes ne veulent plus rien savoir des ressources. Ils veulent être libres, explique-t-elle. Souvent, ils ont vécu un ensemble de problèmes : l'abandon de leurs parents, la drogue, une tentative de suicide... Ou ça n'a pas marché en appartement. »

Alexandre a raconté : « Je venais de me faire crisser dehors de mon centre d'accueil... Pis je vais te dire, franchement, des fois (...) le fait que je me sois ramassé dans la rue est pas complètement de ma faute, (...) le gars passe 10 ans en centre d'accueil. Qu'est-ce que tu veux qui fasse : 18 ans avec rien, pas une criss de cenne dans ses poches. »

Quand le jeune placé sous la responsabilité de la DPJ atteint 18 ans, c'est le réseau communautaire qui prend le relais. « Parfois, les jeunes nous arrivent directement des centres jeunesse, indique France

Labelle. Plus ils ont été longtemps en centre, plus ils ont des problèmes d'autonomie. Ils n'ont pas été préparés à la vie après. »

Souvent, les jeunes souffrent de solitude. Ils se sentent abandonnés. Ils n'ont pas d'adulte significatif dans leur vie. « Les figures d'attachement ne sont pas restées. » M^{me} Labelle entend souvent : « À un moment donné, il y avait un éducateur, mais il est parti. »

Un jeune peut avoir vu passer plusieurs travailleurs sociaux. Il est méfiant.

Les témoignages recueillis par Christian Levac parlent d'eux-mêmes. Un jeune a déménagé 22 fois. L'autre craignait constamment que sa mère se suicide. Un troisième se faisait battre. « Je suis le déchet résiduel de ma famille », dit l'un. « J'ai tout le temps été rejet à l'école », dit l'autre.

Dans 85 % des cas, leurs parents sont séparés, divorcés ou morts. Dans 50 % des cas, leur mère ou leur père était toxicomane. Près des trois quarts des jeunes ont subi de la violence physique ou psychologique. Il n'y a pas de recette miracle. « Il faut un lieu stable, des liens significatifs durables », conclut M^{me} Labelle.

ROLEX

OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST
ACIER ET OR JAUNE



Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL : (514) 845-4651

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8	Monde	A18, A19 ET A20
Astrologie du jour	ACTUEL 5	Loteries	A8
Bourses	AFFAIRES 6, 7 ET 8	Petites annonces	ACTUEL 4
Décès	ACTUEL 7 ET 8		AFFAIRES 4
Forum	A14 ET A15	Sudoku	AFFAIRES 4
Horaire télévision	ARTS 4		

Météo

Ensoleillé avec quelques nuages, maximum 16, minimum 3. SPORTS 5

LA RUE UN CHEMIN TRACÉ D'AVANCE?



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Le parc Émilie-Gamelin au centre-ville de Montréal, carrefour de tous les jeunes sans-abri. « Les jeunes paniquent quand ils voient arriver leurs 18 ans. Plus personne n'est là pour les aider. Et bien souvent, on les voit, pas longtemps après : ils sont devenus itinérants. »

jeunesse : direction, la rue

Jean-Luc, 16 ans, se retrouve exactement dans la situation que décrit le rapport Gagnon. Il est hébergé en centre depuis l'âge de 6 ans. On l'a souvent déplacé. Il a l'équivalent d'une quatrième année du primaire : il s'apprête à abandonner les études pour le marché du travail. L'été prochain, il partira en appartement avec un copain. Ce grand saut l'inquiète un peu. « Penser à ça, ça donne un coup », dit-il sobrement. En attendant, il s'exerce à faire des repas dans le foyer de groupe où il habite.

Des solutions

Mais Roger Gagnon ne se borne pas aux constats. Il offre aussi un certain nombre de solutions, qui impliquent cependant de gros

changements dans le fonctionnement du centre jeunesse. En tête de liste : continuer le suivi de ces jeunes au-delà de leur majorité. Les jeunes qui quittent un centre d'hébergement et qui sont dans une situation à risque devraient

« Les jeunes paniquent quand ils voient arriver leurs 18 ans. Plus personne n'est là pour les aider. »

bénéficier d'un suivi de six mois à un an de plus.

Aussi, après trois années passées en centre, le cas d'un jeune devrait automatiquement faire l'objet d'une discussion de fond, afin de trouver des « solutions

novatrices » pour identifier une autre option d'hébergement. Et à 17 ans et six mois, les jeunes placés en centre devraient automatiquement être déplacés vers une ressource qui les prépare à leur nouvelle vie.

De même, le séjour en centre fermé – où les jeunes vivent derrière des portes verrouillées – devrait être régi par des critères beaucoup plus stricts. « Parfois, il est un peu difficile de saisir le rationnel d'un tel placement », écrit M. Gagnon.

Les intervenants du centre jeunesse devraient également disposer de davantage d'outils pour permettre à un jeune d'acquérir l'autonomie. Ils devraient par exemple être autorisés à signer un bail pour un jeune au nom du

centre jeunesse.

Le directeur du centre jeunesse de la Montérégie, Camille Picard, accueille favorablement le rapport. « Ça sert à rien de se cacher la tête dans le sable : on a des choses à changer », dit-il. « Ces enfants

sont des enfants du réseau, qui n'ont plus de réseau lorsqu'ils sortent », constate-t-il.

Le CJM a d'ailleurs commencé à réagir : un colloque organisé à la fin mars a réuni, pour une rare occasion, les éducateurs de la DPJ et les groupes communautaires qui s'occupent des jeunes lorsqu'ils se retrouvent à la rue afin de se pencher concrètement sur ces enjeux.

À l'échelle du Québec, l'Association des centres jeunesse a également implanté dans huit régions le programme Qualification des jeunes, dont le mandat consiste spécifiquement à faciliter le passage à l'autonomie des jeunes qui sortent des centres d'hébergement.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les jeunes filles qui quittent les centres jeunesse peuvent se trouver complètement isolés. C'est dans ce moment qu'elles peuvent se tourner vers un souteneur et se prostituer. C'est en fonction de cette éventualité que souhaite intervenir l'ancien directeur du centre jeunesse de la Montérégie, Roger Gagnon.

« Outiller » les futures prostituées plutôt que de nier l'évidence

KATIA GAGNON

Que faire avec une jeune fille de 17 ans qui se destine, à sa sortie du centre d'hébergement, à la prostitution ? Solution actuelle : on l'enferme derrière des portes closes pour la protéger. Solution suggérée : « l'outiller » pour sa future carrière de danseuse ou de prostituée.

Car le séjour en centre fermé jusqu'à la majorité n'est pas une

réponse adéquate dans de tels cas, croit Roger Gagnon. « À 18 ans, ces filles-là n'ont pas pu se trouver une job, elles n'ont pas pu essayer d'aller en appartement avec une copine. Elles sont incarcérées pour être protégées. Qu'est-ce que vous voulez qu'elles fassent à leur majorité ? Elle se mettent une petite jupe courte et elles vont rejoindre leur pimp. Elles ne connaissent personne d'autre ! » lance-t-il.

M. Gagnon a une autre solution à proposer. « Plutôt que de nier l'évidence, il faut l'armer », résume-t-il. Au sens figuré, bien sûr. Cours d'autodéfense, apprentissage de la gestion des clients, recherche d'une adresse inconnue du souteneur pour recevoir le chèque d'aide sociale, contacts avec l'organisme Stella qui vient en aide aux ex-prostituées.

Disons que le centre jeunesse de la Montérégie n'est pas très à

l'aise avec cette recommandation « controversée ». Le directeur général, Camille Picard, n'est pas du tout prêt à la mettre en œuvre.

Pendant, des spécialistes de la question croient, eux, que c'est la voie à suivre. « Je comprends très bien cette position et c'est aussi ce que je prône », dit Lise Durocher, spécialiste de la prostitution au centre jeunesse de Montréal.

Oui, il faut essayer d'aiguiller les jeunes vers autre chose que le plus vieux métier du monde. « Mais quand le mode de vie est déjà enclenché, il faut tout de suite mettre les jeunes en contact avec les ressources du milieu. Comme ça, si le jeune est dans le trouble, il va déjà avoir un contact. »

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : katia.gagnon@lapresse.ca

« Plus ils ont été longtemps en centre, plus ils ont des problèmes d'autonomie. Ils n'ont pas été préparés à la vie après. »

– France Labelle, directrice du Refuge des jeunes

ACTUALITÉS

Crack et prostitution dans un parc de Saint-Michel

Deuxième grosse rafle en six mois

CAROLINE TOUZIN

Des transactions de crack à la pellette en plein jour. Des femmes avec leur nouveau-né dans une poussette qui se font accoster par des hommes à la recherche de services sexuels. Des condoms et des tessons de bouteille trouvés dans le sable de la zone réservée aux enfants de moins de 6 ans. Scènes quotidiennes du parc Ovilla-Légaré, situé sur le boulevard Pie-IX au coin de la 47^e Rue dans le quartier Saint-Michel.

Du moins jusqu'à il y a deux jours. La police de Montréal y a fait une deuxième grosse rafle en six mois visant à démanteler un réseau de vendeurs de crack. Un réseau qui écoulait 200 roches de crack par jour. À 20 \$ la roche, cela représente quelque 4000 \$ de transactions quotidiennes.

En décembre, la police a arrêté la présumée tête du réseau et membre connu d'un gang de rue, Josué Bernard, et 16 autres hommes, dont cinq mineurs. Le gang intimidait les gens du secteur délimité par le boulevard Pie-IX à l'ouest, la 56^e Rue au nord, la 40^e Rue au sud et la rue Lionel-Groulx à l'est.

Mercredi, la police a frappé à nouveau en arrêtant 13 jeunes

hommes, dont deux mineurs. Un mois après le démantèlement du réseau, de nouveaux vendeurs ont fait leur apparition dans les environs du parc. « On savait que d'autres vendeurs tenteraient de s'approprier le territoire, alors on a maintenu notre surveillance », explique Fady Dagher, commandant du poste de quartier 30, qui englobe le parc Ovilla-Légaré. Au fil des mois, les policiers ont observé un réseau moins bien organisé et plus jeune que le gang de Josué Bernard. Certains vendeurs seraient affiliés aux Crips (bleus), mais pas tous.

« Merci, il était temps! »

Mercredi, vers 15h30, la police a perquisitionné dans sept édifices à logements, dont six qui longeaient le parc dans la rue du même nom. Le septième est situé dans Montréal-Nord. La police y a saisi la plus grosse quantité de roches de crack en 2007, soit 3123 roches, plus de 10 000 \$ en argent et deux armes à feu (un revolver de calibre 22 et un fusil de calibre 12 modifié). Lors de l'opération policière, une dame âgée qui habitait l'un des immeubles est spontanément sortie sur son balcon pour crier : « Merci, il était temps! »

Une quarantaine de résidents du secteur, surtout des personnes âgées et des jeunes mères de famille, étaient réunis hier dans le sous-sol du centre communautaire René-Goupil, voisin du parc. « Je sortais même plus sur mon balcon. Les jeunes vendaient dans la ruelle. Ils buvaient, ils pissaient sur les murs. Puis après ils se sont mis à vendre en avant de chez nous, direct sur le trottoir », a racontée Hélène, une femme frêle de 73 ans qui vit dans un immeuble d'appartements où il y a eu une perquisition. « Moi, j'arrive plus à dormir la nuit », a lancé une autre personne âgée.

La rencontre entre la police, les citoyens et la mairesse de l'arrondissement, Anie Samson, était prévue depuis longtemps pour parler du problème de prostitution dans le secteur. Mais avec la rafle policière de la veille, impossible de ne pas aborder le sujet. « Les gangs sont là pour faire du business de drogues, pas pour s'attaquer aux personnes âgées », leur a dit le commandant Dagher, qui semble très apprécié dans le secteur.

Jeunes mères exaspérées

Un peu plus tôt cette année, le policier a rencontré une vingtaine

de mères de famille qui n'en peuvent plus de se faire accoster par des hommes à la recherche de faveurs sexuelles, alors qu'elles amènent leurs enfants au parc. La journaliste de *La Presse* s'est elle-même fait accoster en bordure du parc alors qu'elle attendait un taxi.

C'est que beaucoup de prostituées vivent dans des logements à bas prix près du parc et y amènent leurs clients. Le commandant a promis aux résidents une grosse offensive contre les clients dans les prochains mois. Sans clients, pas de prostituées. « N'hésitez pas à prendre en note les plaques d'immatriculation des clients que vous voyez. Vous pouvez faire des dénonciations anonymes par téléphone », leur a expliqué le policier.

Le discours du policier ne va pas empêcher Éric, père de trois garçons âgés de 4 mois à 4 ans de déménager à Longueuil le 1^{er} juillet. « J'en ai assez de devoir inspecter le carré de sable du parc et d'enlever les condoms, les seringues et les tessons de bouteille pour que mes gars puissent jouer. Je croise des prostituées dans mon bloc d'appartements, puis j'ose pas passer à travers le parc après 17h pour ne pas croi-

ser de gangs de rue. Ici, les loyers sont pas chers. C'est pas pour rien », a raconté l'homme, visiblement exaspéré, rencontré dans le carré de sable hier.

Parmi les présumés trafiquants, il y a Gardy Prosper, un contremaître qui a été arrêté au travail sur le chantier de reconstruction du viaduc de la Concorde à Laval. Il a comparu hier au palais de justice de Montréal et reviendra en cour aujourd'hui pour son enquête sous cautionnement. La douzaine d'hommes arrêtés font face à des accusations de possession de stupéfiants, de trafic de stupéfiants, de complot et de possession d'armes.

EN CHIFFRES

Appels au poste de quartier 30 concernant le secteur du parc Ovilla-Légaré

	2004	2005	2006
Menaces, harcèlement, intimidation :	76	66	71
Méfais :	40	47	33
Bagarres :	31	44	20
Conflits :	197	204	157

Source : SPVM

EN BREF

Démantèlement d'un réseau de fraudeurs

La Gendarmerie royale du Canada vient de démanteler un réseau de fraudeurs qui fabriquaient des dispositifs servant à pirater des signaux satellites. Deux mille clients ont tiré profit de cette activité illégale, qui privait les radiodiffuseurs canadiens de revenus estimés à 1,2 million par année. Les perquisitions effectuées mercredi matin dans deux commerces et trois résidences de la région métropolitaine ont mené à l'arrestation de trois individus. Aucune accusation n'a encore été portée contre les 2000 clients du réseau, même si les policiers ont dit avoir sous la main des moyens de les retrouver. « De plus en plus, on va poursuivre les gens qui volent les signaux », a souligné le caporal Luc Bessette. Les récepteurs permettaient de décoder illégalement des canaux de télévision, les chaînes offertes par Bell Express Vu et l'américaine Dish Network notamment. Hugo Meunier

Un présumé meurtrier arrêté

Recherché pour le meurtre d'une jeune femme, la semaine dernière dans l'ouest de Montréal, le récidiviste James Gould se terrait toujours dans la métropole quand il a finalement été appréhendé,

hier après-midi, par les policiers du SPVM. Gould, un individu de 23 ans au lourd passé criminel, est soupçonné d'avoir battu à mort Karina Paola Esquivel-Moya, âgée de 18 ans. Elle aurait eu le malheur de s'interposer dans un conflit conjugal survenu le 23 avril dans un immeuble à logements de Dorval. La jeune femme, qui était l'une des meilleures copines de la conjointe de Gould, aurait été sauvagement battue à coups de pied et de poing. Plongée dans un profond coma, elle a succombé à ses blessures. James Gould avait pris la fuite avant l'arrivée des policiers. Il avait trouvé refuge dans un logement du quartier Saint-Pierre, quand il a été appréhendé hier. Gould doit comparaître cet après-midi sous une inculpation de meurtre non prémédité. Marcel Laroché

Voitures volées retrouvées

Les policiers ont poursuivi leurs fouilles, hier, dans la cour de la compagnie Recyclage d'autos Yasmine à Laval. Mercredi, 25 autos volées avaient été découvertes sur le terrain de l'entreprise appartenant à Nasser Aoude. « Nous avons continué notre enquête aujourd'hui. En tout, 25 voitures et 70 moteurs volés ont été trouvés », affirme Pierre Desautels du Service de police de Laval. Plus de 800 véhicules entassés pêle-mêle attendent toujours d'être analysés par les enquêteurs. Ariane Lacoursière



Certaines victimes de l'ex-policier Benoît Guay étaient présentes hier au palais de justice de Laval, pour faire entendre de vive voix leur témoignage.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Benoît Guay Violeur en série de la couronne nord

L'ex-policier prêt à être déclaré délinquant à contrôler

CHRISTIANE DESJARDINS

Chose rare dans le domaine judiciaire, l'ex-policier du SPVM Benoît Guay, qui s'est avoué coupable d'une série d'agressions sexuelles armées sur des adolescentes et de toutes jeunes femmes, ne s'oppose nullement à la demande de la Couronne, visant à le faire déclarer délinquant à contrôler pour la période maximale prévue par la loi, soit 10 ans. Comme les deux parties suggèrent de lui imposer huit ans de prison, l'accusé serait suivi pendant les 18 prochaines années, si cette proposition est acceptée.

« C'est une mesure assez lourde, on l'accepte pour rassurer les victimes et la société », a fait valoir l'avocat de Guay, M^c Philip Schneider, hier, alors qu'on débattait de la peine à imposer à son client. L'exercice s'est tenu devant la juge Micheline Dufour, au palais de justice de Laval, et certaines des victimes y assistaient. Six d'entre elles ont livré leurs états d'âme par écrit, et c'est la procureure de la Couronne Isabelle Briand qui les a lus. La septième et dernière victime de Guay, qui est aussi la plus jeune de toutes puisqu'elle fêtait ses 15 ans le jour où elle a été agressée, le 1^{er} juillet 2005, a tenu pour sa part à s'adresser à la Cour de vive voix. L'attaque brutale, au cours de laquelle elle a été violée et sodomisée sous la menace d'un

pistolet, l'a rendue nerveuse, anxieuse, et lui a fait perdre confiance en elle. Elle a eu des bleus, a souffert d'insomnie, et a dû se soumettre préventivement à un traitement choc contre les MTS et le VIH qui l'a grandement affaibli et qui lui a causé des hémorragies. Résultat : elle a fait une mononucléose. Quand elle a recommencé l'école, ses notes chutaient. Le vase a débordé quand un journaliste l'a retrouvée à son école et s'est présenté pour l'interviewer. Cela l'a traumatisée, et elle a alors abandonné l'école. Elle s'est remise aux études depuis, mais en suivant des cours privés chez elle. « J'ai perdu un an et demi », a-t-elle dit, en soulignant qu'elle craignait de sortir seule dehors.

« J'ai besoin d'aide »

Benoît Guay, qui avait l'air penaud dans le box des accusés, a lui aussi tenu à s'adresser à la Cour et aux victimes. « Votre Honneur, j'ai honte d'être ici devant vous. À chaque jour, j'ai beaucoup de peine de voir tout le mal que j'ai causé par ma faute. J'essaie de comprendre ce qui m'est arrivé, je travaille fort sur mes difficultés, et j'ai besoin d'aide pour continuer mes démarches. Je veux dire aux victimes que je suis sincèrement désolé pour le mal que je leur ai fait », a-t-il dit, manifestement au bord des larmes.

Son avocat a fait valoir qu'il a entrepris une thérapie en août dernier en prison dans le but de régler ses problèmes, thérapie dont

il assume lui-même les frais. Une fois sa peine prononcée, Guay voudrait être envoyé au pénitencier de La Macaza, spécialisé dans le traitement des agresseurs sexuels, parce qu'ainsi il pourrait poursuivre dans la voie thérapeutique sans perdre ce qu'il a acquis. Deux rapports, l'un réalisé par le sexologue André McKibben, et l'autre par le psychiatre Sylvain Faucher, évaluent les risques de récurrence de « faibles à modérés ». Guay n'a pas de problèmes psychiatriques, mais il a des traits narcissiques importants ainsi que des tendances obsessionnelles compulsives ». Terrorisé par l'échec et ayant de faibles mécanismes d'adaptation, il aurait utilisé la sexualité comme soupape, et pour avoir du pouvoir. Guay avait un passé sans tache avant de commettre les agressions, qui se sont déroulées entre mai 2004 et juillet 2005. Il est conscient des torts causés. S'appuyant sur ces rapports, M^c Schneider a dit que son client faisait partie d'une minorité d'agresseurs sexuels pour qui une arrestation est l'occasion de « vider leur sac » et de réorienter leur vie. L'avocat a aussi insisté sur le fait que l'accusé est honnête dans sa démarche, car il a admis tous ses crimes et a plaidé coupable. Il en a même confessé deux qui ne lui étaient pas attribués, dont un pour lequel la victime est inconnue, car elle n'a jamais porté plainte. Rappelons que Guay était marié et qu'il était policier depuis 14 ans au moment des faits. La juge Dufour rendra sa décision le 12 juin.

TAG Heuer
SWISS AVANT-GARDE SINCE 1860

WHAT ARE YOU MADE OF?
De quoi êtes-vous fait ?

MARIA SHARAPOVA ET SA AQUARACER ACIER ET OR 18 CARATS
SERTIE DE DIAMANTS
866-260-0460 www.tagheuer.com



YVES BOISVERT

Avez-vous un permis?

Attention citoyens : cette chronique contient un appel à tous. Zet à toutes.

Loin de moi l'idée d'encourager la délinquance. Mes voisins de bureau vous le diront, moi, c'est la Loi et l'Ordre – pas nécessairement dans l'ordre, et surtout la loi, finalement.

Mais regardons les choses en face. S'il fallait que tous les citoyens appliquent à la lettre les règlements municipaux concernant la construction et la rénovation, l'industrie du clou s'effondrerait instantanément.

Bang. La vérité? Plus vous êtes honnête, plus votre projet est beau, plus on vous emmerdera.

Hier, je lisais l'article de mon collègue Éric Clément sur le promoteur David Owen, qui construit des condos dans l'arrondissement de Ville-Marie sans permis. Son projet a été refusé? Pas grave, il a 72 condos à livrer, alors il fonce. Il est rendu à trois étages.

Cow-boy, dites-vous? Bien sûr. La Ville lui a envoyé des constats

d'infraction pour une valeur totale de 18 000 \$. Attendre lui coûterait bien plus cher, peut-on penser. C'est le même M. Owen à qui on a ordonné de démolir un étage illégal sur une construction cet hiver.

Mais c'est aussi le même qui attend depuis deux ans (DEUX ANS) pour qu'on fasse passer son projet de pharmacie, angle Ontario et Champlain. Une pharmacie. Pas un méga-hôpital.

La raison? L'immeuble projeté a 71 centimètres de trop en hauteur (la Ville a accepté cet écart, finalement), le parking est trop près de la rue, l'édifice trop loin, etc. Et des citoyens du coin se battent contre le projet.

Nous comprenons tous qu'il doit y avoir des normes d'urbanisme. Mais pourquoi faut-il deux ans pour qu'un projet se règle?

Voilà un promoteur qui n'attirera la sympathie de personne. Il construit sans permis, et des condos, en plus, imaginez!

Sauf que dans bien des arrondissements de la Ville, même avec un superbe projet, respectueux de tout ce qu'il y a à respecter, plus vous êtes transparent, et plus on vous fera des misères.

Essayez, par exemple, de changer une fenêtre en aluminium ou, mieux, en PVC sur le Plateau. Présentez un projet de fenêtre faite à la main par un artisan, un beau truc, en acajou, tiens.

Première réaction : Non! Si vous voulez changer, il faut faire comme à l'origine! On parle de 1911, disons. Il vous faudra vous battre avec les gens des permis jusqu'à ce qu'on finisse par dire, OK, d'abord.

Pendant ce temps-là, il y a un artisan et toutes sortes de gens qui attendent. Ils n'attendent pas toujours, ils ont d'autres contrats. Les gens de la construction ont toujours d'autres contrats.

Par exemple, ils vont poser des fenêtres chez quelqu'un qui n'a pas demandé de permis.

S'ils se font pincer par les mandarins, ils leur répondent en cantonnais : Su Mi, ce qui se traduit à NDG par « Sue me! » et dans Rosemont par « Nous nous reverrons en

Cour!» Une amende, si on vous attrape, coûtera parfois moins cher en plans, en demandes, en heures d'attente, en rage, en désespoir et en immobilisme.

Vous êtes un sympathique citoyen qui aime le patrimoine? Vous refaites la façade affreuse de votre maison du Plateau, du Mile End, de la Petite-Patrie? Hé! Tout n'est pas magnifique dans ces quartiers à la mode!

Vous apportez vos briques, vos plans, vous êtes fier de votre architecte. Ils vous donneront un permis illico!

Vous êtes sympathique mais un peu *twit*. Ça ne se passera pas comme ça.

Première réaction du fonctionnaire municipal : « Hum... c'est pas tout à fait la bonne teinte de rouge, ça... »

Vous aurez beau lui dire que le voisin a des briques blanches avec des colonnes gréco-hawaïennes, rien n'y fera : il faut se comparer avec l'original ou n'importe quel modèle avec lequel vous n'êtes pas en conformité.

Comme disait John Locke, quand une loi est absurde, ou que l'application de la loi devient absurde, le citoyen a le droit et même le devoir de se révolter.

Mais la révolte, c'est ben de l'ouvrage. Alors le citoyen se contente de contourner la loi. Et de risquer une amende : Su Mi, Ville.

C'est vrai dans le résidentiel, c'est vrai dans le commercial, dans l'institutionnel, c'est vrai partout.

Alors voici l'appel à tous. Envoyez-moi un résumé de vos démêlés avec votre arrondissement de la Ville de Montréal côté permis et travaux. Des dates, des faits, mais ramassez-vous, ne me faites pas 20 pages. Discretion assurée si nécessaire.

Et quand nous aurons recueilli suffisamment d'absurdités, on fera un beau portrait en forme de bilan. Et ensuite, on posera des questions. Des questions compliquées et dures – on nous paie pour poser des questions compliquées et dures.

Comme par exemple : pourquoi? Vous envoyez ça à yves.boisvert@lapresse.ca.

Liens entre Vision Montréal et le promoteur David Owen

La mairesse de Sud-Ouest persiste

ÉRIC CLÉMENT

Le parti Vision Montréal a estimé, hier, que la mairesse de de l'arrondissement du Sud-Ouest devrait « ravalier ses paroles » et s'excuser auprès de ses trois collègues de l'arrondissement qu'elle a accusés « d'être de connivence avec un méchant promoteur ». Mais la mairesse Jacqueline Montpetit ne veut ni s'excuser ni retirer ses propos.

Dans le dossier du promoteur immobilier David Owen, dont l'entreprise a fait débiter la construction de 72 appartements sur un terrain de la rue Saint-Ambroise qui ne lui appartenait pas encore et sans permis de l'arrondissement, M^{me} Montpetit avait dit à *La Presse* que M. Owen avait bénéficié du « soutien » des élus de Vision Montréal dans Sud-Ouest, soit Ronald Bossy, Jean-Yves Cartier et Line Hamel.

Hier, le directeur général de Vision Montréal, Robert Laramée, a réagi par communiqué à ces déclarations en « sommant » la mairesse de « retirer ses insinuations malicieuses ». Et comme le promoteur a déjà eu des différends dans l'arrondissement de Ville-Marie, M.

Laramée, ancien conseiller de Ville-Marie, a dit qu'il avait « fait la lutte en 2005 contre le même promoteur dans le projet Pharmaprix, coin Ontario et Champlain, et que ce sont ses collègues de l'UCIM qui, l'an dernier, lui donnaient le feu vert avec des changements de zonage faits à la cachette en pleine période estivale ».

Selon M. Laramée, derrière toute cette histoire se cache pour M^{me} Montpetit la difficulté d'accepter d'être mairesse au sein d'un conseil où elle est minoritaire.

M^{me} Montpetit a ajouté hier que quoi que dise Vision Montréal, elle maintient ses dires. « Non, je ne ravalerais pas mes propos, dit-elle. Je n'ai parlé que de faits. Je ne pars en guerre contre personne, mais il y avait déjà des liens entre M. Owen et Vision Montréal avant 2001, et pour le projet situé au coin des rues Duvernay et Charlevoix, ce promoteur a été favorisé. Il ne devait pas avoir ce terrain-là et j'ai voté contre ça à la fois à l'arrondissement et à la ville centre. »

M^{me} Montpetit dit que si M. Owen n'avait pas obtenu l'appui des élus de Vision Montréal

dans ce dossier, le terrain aurait pu être utilisé par un organisme communautaire qui avait un projet pour l'occuper.

Par ailleurs, une citoyenne du quartier de la rue Saint-Ambroise, Camille de Guire, a déploré hier que pour la construction des appartements, l'administration du Sud-Ouest ait fait couper une dizaine d'arbres matures le long du trottoir.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND. LA PRESSE ©
La mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest, Jacqueline Montpetit.

Dénégation rocambolesque d'un élu de Boisbriand accusé de menaces de mort

ARIANE LACOURSIÈRE

Un conseiller municipal de Boisbriand, Patrick Thiffault, fait face à des accusations de menaces de mort. Si le principal intéressé nie cette affirmation, sa conjointe, la députée adéquate Linda Lapointe, le confirme.

« Vous ne m'apprenez rien dans cette cause-là. Mais je vous rappelle qu'il (Patrick Thiffault) est un homme fort respectable et respecté à Boisbriand. Il est conseiller muni-

Pourtant, quand *La Presse* a joint M. Thiffault, il a nié son implication dans cette cause. « Je ne suis pas au courant pantoute de ce que vous me dites-là! » a-t-il déclaré.

À plusieurs reprises, il a refusé de dire si des policiers se sont présentés chez lui le 4 octobre. « Je ne comprend absolument rien à ce que vous me dites », a-t-il dit une première fois. *La Presse* a donc répété sa question. « Je ne comprends absolument pas ce que vous me dites, madame », a répété M. Thiffault.

Questionné pour la troisième fois, le conseiller municipal a été plus volubile : « Je n'ai pas à répondre à vos questions. (...) Vous dites que vous êtes journaliste. Si vous êtes sérieuse, vous allez venir me voir. Je n'ai proféré de menaces de mort à personne. Je n'en ai pas reçu non plus. Je ne sais pas qui a parti toute cette histoire-là. »

Mais alors que M. Thiffault refuse d'avouer son implication dans une cause judiciaire, sa conjointe n'hésite pas à le confirmer. « Jusqu'à preuve du contraire, il est innocent. Je suis sûre qu'il est innocent », a affirmé Linda Lapointe.

La politicienne est-elle contrariée d'être indirectement impliquée dans cette histoire? « Vous savez, ce n'est pas mon conjoint. Je le fréquente. Je n'habite pas avec lui », a-t-elle précisé.

CONTEMPORAINE

MICHAEL
MICHAEL KORS

LA ROBE FEUILLAGE
VOLANTS ÉTAGÉS

Légèreté, transparence de la georgette de soie pour une robe cache-cœur bordée de dentelle, taillée en frisons francés. Imprimé tropical en tons de kaki. 2 à 14...195.00



www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

VIADUC DE LA CONCORDE

Témoignage confus de l'ingénieur Tiona Sanogo

BRUNO BISSON

L'ingénieur spécialisé en ponts et viaducs du ministère des Transports du Québec (MTQ), Tiona Sanogo, a ruiné hier ce qui lui restait de crédibilité en disant le contraire de tout ce qu'il avait raconté la veille devant la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde présidée par Pierre Marc Johnson.

Son témoignage sur la gestion des chantiers de 1992 sur les viaducs de l'autoroute 19, à Laval, rempli de révélations étonnantes mais peu flatteuses pour son employeur des 30 dernières années, s'est peu à peu décomposé au fil des heures, hier matin, pour former un magma de contradictions, sinon même d'incohérences, dont on ne savait plus, à la fin, que penser.

Ainsi, alors qu'il affirmait mercredi qu'il n'avait pas détecté de problèmes dans la conception et l'installation des armatures d'acier nécessaires pour soutenir les poutres de béton du viaduc de la Concorde, en 1992, il a déclaré hier qu'il avait, au contraire, vu ce problème, et exigé une correction.

M. Sanogo a même affirmé hier qu'il avait stoppé à deux reprises le chantier pour s'assurer que l'entrepreneur en construction, la défunte firme DIMS, ajoutait de nouvelles barres d'acier pour redresser des étriers qui ne soutenaient rien du tout. L'entrepreneur qui a obtenu le contrat à l'époque ne se souvient de rien de cela. Ni des arrêts de chantier, ni d'une commande d'acier provenant de l'ingénieur. L'un et l'autre auraient eu un impact sur ses coûts, et le témoin, Primo Scapin, ancien président de DIMS, a laissé entendre que si cela avait été le cas, il s'en souviendrait.

Par ailleurs, la Commission a fait remarquer qu'on n'a pas



Le flegme et la patience de Pierre Marc Johnson ont été mis à l'épreuve par l'incohérence du témoignage de l'ingénieur Tiona Sanogo. Sur notre photo, le président de la commission d'enquête parle avec Roger Nicolet.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

retrouvé trace d'aciers d'armature récents dans les débris du viaduc qui s'est effondré sur l'autoroute 19, tuant cinq personnes et causant des blessures sérieuses à six autres le 30 septembre dernier à Laval.

Des barres d'acier récentes ont bien été retrouvées dans les culées du viaduc de la Concorde, mais celles-ci servaient à lier les bétons originaux datant de la construction de l'ouvrage en 1970 et le béton coulé en 1992, après la réparation (par ailleurs bâclée) d'un joint de dilatation.

Autre contradiction majeure :

alors que le supérieur de M. Sanogo, Drasko Simic, affirmait mardi qu'il n'était pas intervenu sur ce chantier supervisé par M. Sanogo, celui-ci a assuré hier qu'il avait contacté M. Simic, et que ce dernier avait même rendu visite à ce chantier, après qu'on eut réalisé que la réparation du joint de dilatation s'avérait plus compliquée et beaucoup plus importantes que prévu. Le béton effrité s'étendait jusqu'à 60 centimètres de profondeur sous le joint de dilatation, jusqu'aux appuis des poutres, à l'intérieur du viaduc.

Devant les commissaires, avocats, journalistes et spécialistes en tous genres, qui ne savaient plus que croire, M. Sanogo s'est finalement contredit lui-même, à au moins deux autres reprises, en affirmant qu'il avait constaté lui-même les problèmes posés par l'armature déficiente du viaduc avant de préciser que c'est un technicien qui avait veillé aux vérifications d'usage.

Ce technicien l'aurait informé que le travail avait été fait par l'entrepreneur. M. Sanogo aurait alors donné l'autorisation de rebétonner le joint de dilata-

REPRISE LE 15 MAI

La Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde a ajourné hier ses travaux et ne reprendra ses audiences que le 15 mai à 9 h 30, au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, 17^e étage.

Le premier témoin entendu devrait être l'ingénieur Gilbert Bossé, de la direction régionale Laval-Mille-Îles de Transports Québec, auteur d'une brève note de service qui est devenue célèbre en mars dernier lorsque le chef de l'ADQ, Mario Dumont, l'a brandie au nez du premier ministre Jean Charest en plein débat électoral télévisé.

La Commission entendra donc le témoignage de cet inspecteur qui a sollicité, en juin 2004, un avis de la Direction des structures du ministère des Transports après avoir constaté des fissures inquiétantes sur le viaduc de la Concorde. Quelques mois plus tard, la Direction des structures rejetait l'idée de soulever le tablier du viaduc pour voir l'état des assises de poutres, dont M. Bossé soupçonnait la dégradation avancée. Quinze mois après ce refus, le viaduc s'est effondré sur l'autoroute 19, entraînant la mort horrible de cinq personnes, en plus de faire six blessés.

tion du viaduc, par téléphone. C'en était trop pour le président de la Commission, qui a perdu flegme et patience en même temps.

« Si jamais on ne retrouvait pas de trace de ces aciers d'armature, a demandé, en substance M. Johnson, est-ce que ça voudrait dire que votre technicien était aveugle? »

M. Sanogo s'en est allé en présentant ses condoléances aux familles des cinq victimes de cette tragédie, et en donnant cette assurance : « Si j'avais eu l'information suffisante pour fermer ce pont, je l'aurais fermé. »

Barricadés dans le bureau de Henri Massé

Les jeunes militants voulaient dénoncer la FTQ

PATRICK LAGACÉ

C'est parce que la FTQ est un « rouage du capitalisme » que huit jeunes militants communistes ont occupé le bureau d'Henri Massé, mardi après-midi. Avant d'être brutalement expulsés par des fiers-à-bras.

Hier soir, *La Presse* a rencontré sept des huit militants, qui se décrivent comme « communistes, pas anarchistes », dans une pizzeria de la rue Ontario. Ils n'ont pas 25 ans, ils sont idéalistes, altermondialistes. Avec son Fonds de solidarité, la FTQ est un patron, jugent-ils, « qui ne défend pas les travailleurs ». Même s'ils ont refusé de s'identifier, nous avons pu confirmer qu'il s'agissait bien des « visiteurs » de M. Massé.

Ils ont raconté leur après-midi mouvementé, leur expulsion sans gants blancs par des « gars baraqués », selon l'image d'une des militantes. Et, non, les « ouvriers » de la FTQ-Construction n'ont pas utilisé une scie à chaîne pour détruire la porte, derrière laquelle ils avaient empilé le mobilier d'Henri Massé. « Ils ont utilisé une scie ronde », assure un des militants.

À travers la porte, dit une des filles, ils ont entendu une dame, une employée de bureau, demander aux costauds qui s'approprièrent à percer un trou dans la porte : « On ne devrait pas appeler la police? » Réponse : « Non! On va régler ça tu-seuls! »

Ce qui fut fait. Une fois la

porte ouverte, ce fut le chaos, racontent les jeunes communistes : « Quand ils nous ont sortis, ils nous criaient après, ils nous tiraient par les cheveux », relate une des filles. « Ils semblaient vraiment apprécier de pouvoir être violents avec nous », jure une autre.

Un à un, ils ont été balancés dans l'ascenseur. Cinq gaillards les ont rattachés à l'extérieur. « L'un d'eux hurlait dans nos faces », se souvient une des filles.

Ils sont huit amis, qui se sont rencontrés dans des manifs, au cégep, lors de la grève étudiante de 2005. Ils disent ne faire partie d'aucun groupe structuré. « Nous sommes une organisation éphémère, ponctuelle », dit une militante.

Mardi, ils ne s'attendaient pas à ce que des hommes de la FTQ-Construction les expulsent manu militari. « On attendait la police! » rapporte une jeune fille. Ils connaissent les durs de la FTQ, disent-ils, pour s'être frottés à eux, lors de manifs récentes.

Mardi, Journée internationale des travailleurs, ils ont ciblé la FTQ pour faire un coup d'éclat, « pour réveiller les gens », pour « que le public porte un regard nouveau sur la FTQ », parce que Henri Massé est un rouage « de cette grosse machine, l'impérialisme ».

L'opération est-elle un succès, à leurs yeux? « Ça s'est bien déroulé! » décrètent-ils...

Assemblée annuelle d'ADM

Les citoyens critiquent l'aéroport de Dorval

ÉRIC CLÉMENT

Année après année, l'assemblée annuelle d'Aéroports de Montréal est l'occasion pour des citoyens montréalais de pourfendre ADM : cette année encore, la quinzaine de personnes qui ont posé des questions ont toutes critiqué le bruit des avions, les décollages nocturnes ou trop matinaux, la disparition d'une importante partie du golf Dorval ou le fait qu'ADM ne fasse pas de profits malgré l'augmentation du nombre de passagers.

Personne parmi les gens d'affaires présents n'est venu au micro féliciter l'entreprise pour son record de passagers (11,4 millions en 2006), l'augmentation de son trafic (585 décollages et atterrissages par jour en moyenne en 2006), sa création d'emplois ou ses ambitieux projets reliés à une gare routière ou à un hôtel prestigieux de 275 chambres.

Par contre, des citoyens des quartiers de Saraguay et de Cartierville s'étaient déplacés pour se plaindre du bruit provoqué par les atterrissages et décollages et les conséquences à la fois personnelles et financières qui en découlent : impact sur la santé des résidents, sur leur travail, sur leur vie de famille mais aussi sur la valeur de leur maison ou les dépenses que cela leur occasionne (insonorisation, changement de fenestration, etc.). Ces citoyens

ont réclamé la réouverture de Mirabel. Mais le président-directeur général d'ADM, James Cherry, ne leur a guère laissé d'espoir à ce sujet.

Il a dit qu'il faisait de gros efforts pour atténuer le bruit, notamment en essayant de modifier l'angle au décollage. « Mais tous les avions ne sont pas équipés pour prendre des virages rapides et suivre un corridor précis », a-t-il dit, ajoutant que le bruit a diminué de 56 % depuis 1995.

Pour l'importance des vols de nuit (entre 1h30 et 7h), il a plaidé que cela concerne surtout des petits avions (Dash 8, Regional Jet, avions à pistons) et que seulement quelques gros avions décollent tôt le matin mais pas plus que quatre.

Un comptable, Gordy Hoffman, a demandé comment ADM pouvait fonctionner en ne faisant pas de profits. Il a expliqué que la perte par passager correspondait à 1,54 \$ en 2006 et qu'elle augmente chaque année (1,17 \$ en 2005 et 73 cents en 2004). ADM a aussi une dette de 1 milliard actuellement.

M. Cherry a répondu que l'objectif d'ADM n'était pas de faire des profits. Il a aussi dit avoir demandé à Ottawa d'être exempté de loyer (21,8 millions par an) et aux municipalités (Dorval et Montréal) qu'elles diminuent leurs taxes (34,1 millions en 2006).

Quant à la disparition des espaces verts du golf, une charge-pelleteuse était déjà sur les lieux, hier, marquant le début des travaux d'agrandissement de l'aéroport. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs avait pourtant exigé il y a quelques semaines qu'ADM attende d'avoir reçu un certificat d'autorisation environnemental avant d'entreprendre ces travaux. Le ministre fédéral des Transports, Lawrence Cannon, avait même fait savoir par son attachée de presse qu'ADM respecterait les règlements et lois du Québec.

Mais hier, M. Cherry a dit qu'ADM irait de l'avant car, selon lui, son plan d'utilisation des sols lui permet de commencer ces travaux sans autorisation de Québec ou de Dorval. Ce n'est pourtant pas ce qu'écrivait un cadre d'ADM dans une lettre envoyée cet hiver à Dorval et dans laquelle ADM disait avoir bien compris qu'elle avait besoin d'un changement de zonage municipal pour commencer ses travaux.

Quoi qu'il en soit, le ministère québécois semble avoir jeté l'éponge dans ce dossier : ni le ministère à Québec ni la direction régionale du ministère n'ont répondu aux demandes d'explications de *La Presse*, cette semaine.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste eric.clement@lapresse.ca



LIBÉREZ-VOUS DES EMBALLAGES



Un dossier spécial à conserver samedi dans

LA PRESSE

Une mystérieuse maladie décime les abeilles du Québec

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Il semble que le Québec n'échappera pas à la mystérieuse fatalité qui décime les colonies d'abeilles aux États-Unis. À l'ouverture de leurs ruches, au printemps, les apiculteurs québécois découvrent que des milliers de leurs colonies sont mortes. On estime que le Québec a déjà perdu 40 % de ses abeilles.

La diminution du nombre d'abeilles annonce une diminution de la quantité de miel qui sera produit ici cette année. Mais ce n'est pas l'enjeu principal. La disparition des abeilles est de très mauvais augure pour des fruits comme les pommes, les canneberges et les bleuets qui dépendent grandement de la pollinisation. Et qui sont la fierté de l'agriculture québécoise.

« C'est l'hécatombe, lance Anicet Desrochers, important apiculteur des Hautes-Laurentides et éleveur de reines. Les gens ne réalisent pas que 40 % de ce qui se trouve sur les tablettes d'épicerie dépend des abeilles, d'une façon ou d'une autre. »

La situation est d'autant plus inquiétante, estime cet expert, que les abeilles sont considérées comme d'excellents « bioindicateurs ». « Quand ça va mal chez les abeilles, ça veut dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas bien dans la nature, dit Anicet Desrochers. Ça fait longtemps que je me dis que nous allons avoir des problèmes, mais de cette ampleur, je ne m'y attendais pas. »

Les médias américains ont beaucoup parlé du « syndrome d'effondrement des colonies ». Non pas qu'ils sont particulièrement friands de miel, mais parce que les causes de ce mal sont inconnues et mystérieuses.

La communauté scientifique s'entend, pour l'instant, pour dire que cette situation inhabituelle est le résultat de plusieurs mau-

« Quand ça va mal chez les abeilles, ça veut dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas bien dans la nature », s'inquiète Anicet Desrochers, apiculteur.

vais conjonctures qui arrivent cette année, en même temps. D'abord un parasite, le varroa, attaque les ruches du monde depuis des années, tuant des millions d'abeilles tous les ans. L'utilisation d'antibiotiques par certains apiculteurs et la pollution sont aussi mises en cause. La cire d'abeille absorbe les contaminants et les conserve dans la ruche. La diminution de la biodiversité et la prolifération de cultures, comme le maïs et le soya, issues du génie génétique pourraient également faire mal aux ruches.

Autre hypothèse : une étude de l'Université Koblenz-Landau, en Allemagne, conclut que les ondes de téléphones cellulaires affectent le sens de l'orientation des abeilles. Après avoir butiné, elles ne retrouveraient pas leur chemin vers la ruche.

Il y a 40 000 ruches au Québec et chacune contient une colonie de 60 000 abeilles. Le président de la Fédération des apiculteurs de la province ne veut pas parler de syndrome d'effondrement des colonies pour le Québec malgré la mort de millions d'abeilles. « La situation est très inhabituelle, dit Jean-François Doyon. Une perte de 10 % à 15 % des abeilles, c'est normal. Nous sommes à 40 % et ça tombe tous les jours. C'est très inquiétant.

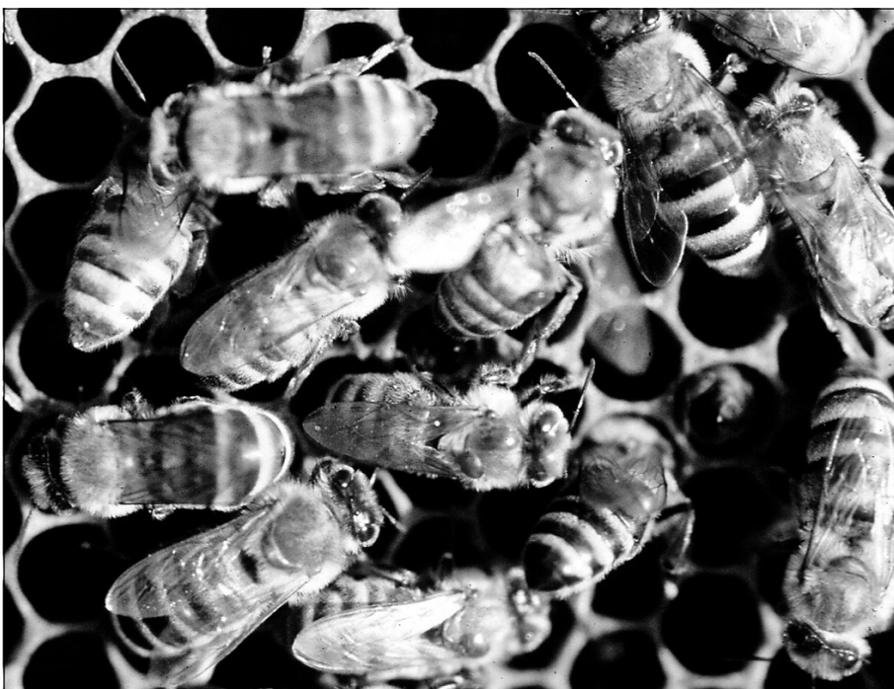


PHOTO LILA DE GUZMAN, REUTERS

On estime que le Québec a déjà perdu 40 % de ses abeilles. Deux millions de colonies sont mortes aux É.-U.

Nous attendons les expertises vétérinaires. » Lui-même a déjà perdu le quart de ses colonies.

Selon les dernières estimations, près de deux millions de colonies sont mortes aux États-Unis et 27 États sont touchés. Un détail inquiète beaucoup les entomologistes : normalement, les parasites se précipitent pour envahir une ruche, une fois que ses abeilles sont mortes.

Actuellement, les parasites tardent à entrer dans les ruches vides. Comme si quelque chose les en éloignait.

Anicet Desrochers croit que cette crise doit provoquer un questionnement sur certaines façons de faire l'apiculture. Un grand nombre de producteurs louent leurs ruches aux agriculteurs. Les ruches sont parfois déplacées dans un camion sur de grandes distances, d'un verger à une bleuetière à un champ de menthe ou de trèfle. « C'est très stressant pour des abeilles, dit-il. On leur en demande beaucoup. »

L'année dernière, 15 000 ruches ont été louées pour les bleuets seulement, au Québec. À 100 \$ la location, c'est une importante partie du revenu des apiculteurs qui disparaît en même temps que les abeilles. Les producteurs de canneberges, de pommes, de fraises et de concombres louent aussi des ruches.

Jean-François Letarte, apiculteur de Sainte-Mélanie dans Lanaudière, loue des ruches à un producteur de courges de sa région. Même s'il a perdu la moitié de ses abeilles cette année, il reste optimiste. « Si nous avons un excellent été, peut-être pourrions-nous récupérer un peu de nos pertes », dit-il. Une ruche donne de 125 à 150 livres de miel par année, explique-t-il. Cela peut monter jusqu'à 300 livres, par un bel été fleuri.

Peu importe la météo, les amateurs de miel ne verront pas la différence : 80 % du miel acheté ici est importé. D'Argentine, majoritairement. « La crise est planétaire, dit Jean-François Doyon. Il y aura aussi moins de miel argentin cette année. Mais c'est vraiment à l'été, au moment de la pollinisation, que nous allons mesurer l'ampleur de la crise au Québec. Le miel, c'est un cadeau du ciel. Le cœur du travail des abeilles, c'est vraiment la pollinisation. »

EN BREF

Entente sur les moyens de lutter contre les changements climatiques

Les spécialistes mondiaux du climat, réunis à Bangkok, se sont finalement mis d'accord hier sur les moyens à prendre contre le réchauffement au terme de quatre jours de négociations marathon. Les quelque 400 délégués mandatés par les gouvernements de 120 pays se sont mis d'accord sur un texte d'une vingtaine répertoriant les coûts et les moyens à prendre pour lutter contre l'effet de serre, qui sera présenté aujourd'hui à Bangkok. Selon plusieurs scénarios présentés dans un projet de résumé, il en coûterait entre 0,2% et 3% du Produit intérieur brut mondial (PIB) à l'horizon 2030 pour stabiliser les émissions de gaz à effet de serre. Le document sera présenté ce matin en conférence de presse à Bangkok.

Agence France Presse

CORRECTION DUMOULIN

C'EST BIEN 400 MILLIONS DE PILES QUI SERONT JETÉES DANS LES DÉPÔTOIRS DU PAYS EN 2007

Une erreur s'est produite lors de l'impression de notre catalogue semi-annuel de 76 pages où le nombre de piles jetées, dans les dépotoirs du pays en 2007, aurait dû se lire **400 millions** au lieu de 4 millions.

Puisque Dumoulin est très concernée quant au bien de l'environnement et afin de contribuer à améliorer cette situation, nous annonçons dans notre catalogue qui sera inséré demain dans ce journal, que très bientôt nous n'offrirons à notre clientèle que des piles rechargeables.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Dumoulin

Lancement de la galerie

Italsofa

prix de lancement **2495\$**

Casa Vogue depuis 1972
maison de meubles

8260 boul. Saint-Michel, Montréal, Québec (sortie Saint-Michel, au nord de la Métropolitain)
Tél. : 514.722.5828 / 1 866.722.5828 www.casavogue.ca

MAI 2007 | MOIS DU MONT-ROYAL | Les Amis de la montagne

De petits gestes pour de grands résultats
Devenir un ami pour la montagne
514 843-8240 | www.lemontroyal.qc.ca

Porte-parole Stéphane Bourguignon, écrivain et scénariste, auteur de la série télévisée « La Vie, la vie »

2 mai Forum public des Amis de la montagne	16 mai Randonnée guidée au Domaine des Sulpiciens sur le mont Royal
6 mai Corvée du Mont-Royal, inscriptions au Chalet du Mont-Royal de 8h45 à 9h30	24 mai Conférence (en anglais) « La vision de Frederick Law Olmsted pour le mont Royal »
12-13 et 19-20 mai Les journées de sensibilisation de la Patrouille de conservation du Mont-Royal	24 mai Remise du Prix du Mont-Royal

PARTENAIRE PRINCIPAL: La Fondation des amis de l'Environnement

EN COLLABORATION AVEC: Montréal

PLATINE: sports experts

OR: Université de Montréal, Cogeco

MÉDIA: AstralMedia, CIAD, mix 96, CHOM 97.7, LA PRESSE, LES AFFAIRES

LE GUIDE TOURISTIQUE **MES VACANCES AU QUÉBEC**

DÉCOUVREZ LES RÉGIONS DU QUÉBEC CET ÉTÉ EN PARTICIPANT AU CONCOURS **MES VACANCES AU QUÉBEC**

Tous les détails samedi prochain dans **LA PRESSE**

GRÂCE À LA PRESSE, LES ATR ASSOCIÉES DU QUÉBEC ET TOURISME QUÉBEC

Tourisme Québec

une réalisation ATR ASSOCIÉES DU QUÉBEC

ACTUALITÉS

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le PQ menace de bloquer les travaux

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Les négociations entre l'ADQ, le PQ et le PLQ sur l'organisation des travaux parlementaires achoppent. Le Parti québécois menace de bloquer le fonctionnement de l'Assemblée nationale la semaine prochaine si ses députés n'obtiennent pas plus de budget et de temps de parole en Chambre.

Frustrée de la tournure des négociations, la leader parlementaire du PQ, Diane Lemieux, a fait une sortie hier pour condamner la « fermeture totale » de l'ADQ à ses demandes, dont plusieurs nécessitent des modifications aux règles de l'Assemblée nationale.

« L'ADQ nous signifie une fin de non-recevoir pour à peu près tous les éléments litigieux que nous avons mis sur la table », a-t-elle affirmé au cours d'un point de presse, à la suite d'une rencontre avec des représentants adéquistes.

« Les électeurs des 36 comtés qui ont choisi des députés du Parti

québécois n'ont pas élu des demi-députés, a-t-elle ajouté. Alors, il est temps que l'ADQ revienne à de meilleures dispositions. »

Son vis-à-vis de l'ADQ, Sébastien Proulx, tient au respect du règlement actuel. Il trouve Diane Lemieux « assez culottée » de se plaindre du traitement réservé au PQ. « Ici, on a un règlement. Le PQ a fini troisième. Et nous sommes l'opposition officielle », a souligné le leader parlementaire.

Les partis doivent s'entendre d'ici l'ouverture de la session parlementaire, le 8 mai. Si le PQ n'obtient pas un règlement qu'il juge satisfaisant, « on va bloquer, c'est sûr, la création des commissions parlementaires, et là on bloque le Parlement », a lancé Diane Lemieux.

En vertu du règlement de l'Assemblée nationale, l'ADQ dispose d'un budget de fonctionnement de 3,5 millions. Le PQ se retrouve avec un budget de 1,9 million. « Cette différence est déraisonnable. Nous exigeons des moyens équivalents et

équitable pour tous les députés », a dit M^{me} Lemieux. Le PQ compte 36 députés contre 41 pour l'ADQ. Le PQ réclame un million de plus.

« Presque 2 millions de dollars pour le troisième parti au Québec, je trouve que c'est très généreux, a souligné Sébastien Proulx. Je ne crois que les gens seraient d'accord de prendre un million d'argent neuf pour le mettre dans l'Assemblée nationale afin de permettre au Parti québécois d'exercer son travail. »

Diane Lemieux exige que les députés péquistes aient droit à 45 % du temps de parole lors de la période des questions, la tribune privilégiée des représentants de l'opposition. Avec 36 députés, « on forme 45 % de l'opposition à l'Assemblée nationale », a-t-elle dit pour justifier sa demande.

Sébastien Proulx refuse que le temps de parole soit proportionnel au nombre de députés. « Je pense que l'opposition officielle a droit à sa prépondérance », a-t-il expliqué, se disant tout de même prêt à

négoier. Sur ce point, le président de l'Assemblée nationale – Michel Bissonnet sera réélu, selon toute vraisemblance – aura à trancher.

En vertu du règlement, le gouvernement Charest, minoritaire à l'Assemblée nationale, serait majoritaire au sein des commissions parlementaires. Le PQ ne pourrait nommer qu'un député par commission parlementaire. « C'est un problème », selon Diane Lemieux. Sébastien Proulx voit les choses autrement. « On a un gouvernement minoritaire en Chambre mais qui peut très bien être majoritaire dans les commissions parlementaires ».

Selon Diane Lemieux, le règlement actuel n'est pas adapté au contexte actuel, c'est-à-dire l'existence d'un gouvernement minoritaire et d'un deuxième parti d'opposition de la taille de celle du PQ. « Je ne suis pas à l'aise à ce qu'on négocie à la pièce le règlement de l'Assemblée nationale », a répliqué M. Proulx. L'ADQ réclame une réforme en profondeur des

règles parlementaires, ce qui exigerait des semaines de pourparlers.

Diane Lemieux soupçonne le parti de Mario Dumont d'être habité par la « vengeance », la « rancune » et la « mesquinerie ». M. Proulx se défend d'être rancunier, mais il souligne que le PQ « a tout fait pour bloquer » dans le passé une réforme parlementaire que l'ADQ appuyait. André Boisclair, leader parlementaire du PQ en 2003, avait également refusé un traitement plus généreux pour l'ADQ, qui avait obtenu 18,2 % des suffrages mais fait élire seulement quatre députés.

Le PLQ reste discret pour l'instant. Le leader parlementaire Jean-Marc Fournier serait ouvert à ce que le gouvernement perde sa majorité dans les commissions parlementaires – la conserver est mathématiquement impossible – et à ce que le whip du PQ dispose d'un budget de fonctionnement. « Nous, on veut que le Parlement fonctionne », a dit l'attachée de presse de M. Fournier, Marie-Claude Lavigne.



Office national de l'énergie

National Energy Board

Avis d'audience publique Ordonnance d'audience RH-2-2007 Droits et tarifs de la canalisation 9

L'Office national de l'énergie a convoqué une audience publique orale afin d'examiner une demande qu'Enbridge Pipelines Inc. a présentée aux termes de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* aux fins de la délivrance d'ordonnances visant à fixer et à autoriser les droits qu'Enbridge peut exiger au titre des services de transport offerts sur sa canalisation 9 pour la période d'essai 2006 (1er avril au 31 décembre 2006) et l'année d'essai 2007 (1er janvier au 31 décembre 2007).

On peut consulter la demande sur le site Web de l'Office au www.neb-one.gc.ca (cliquez sur « Documents de réglementation », puis sur « Liens rapides » et faites défiler vers le bas jusqu'à « Enbridge Pipelines Inc. - Demande concernant les droits et les tarifs de la canalisation 9 »), aux bureaux d'Enbridge, situés au 425, Première Rue S.-O., 30e étage, et à la bibliothèque de l'Office [rez-de-chaussée, 444, Septième Avenue S.-O., Calgary (Alberta)].

Audience publique

L'audience publique débutera **le lundi 24 septembre 2007, à 9 h (heure locale)**, à un endroit qui sera annoncé à une date ultérieure. L'Office y entendra la preuve et l'opinion des parties intéressées au sujet de la demande. Toute personne qui souhaite participer à l'audience peut le faire en demandant le statut d'intervenant ou en présentant une lettre de commentaires. Les personnes intéressées devraient consulter l'ordonnance d'audience RH-2-2007 qui fournit des précisions et des instructions concernant l'audience.

Information pour les intervenants

Toute personne désireuse d'intervenir à l'audience doit déposer une demande d'intervention auprès du secrétaire de l'Office au plus tard **le jeudi 24 mai 2007**, à midi (heure de Calgary), et en signifier une copie à Enbridge et à son avocat aux adresses suivantes :

Madame Hélène Long
Avocate principale
Enbridge Pipelines Inc.
425, Première Rue S.-O.,
Calgary (Alberta) T2P 3L8
Télécopieur : 403-231-7380
Courriel : Helene.Long@enbridge.com

Monsieur Jerry H. Farrell
Fraser Milner Casgrain LLP
1, First Canadian Place, bureau 3900
30e étage 100, rue King Ouest
Toronto (Ontario) M5X 1B2
Télécopieur : 416-863-4592
Courriel : jerry.farrell@fmc-law.com

Une formule en ligne de demande d'intervention est fournie dans le site Web de l'Office au www.neb-one.gc.ca (cliquez sur « Déposer un document », puis faites défiler vers le bas jusqu'au lien « Demande de statut d'intervenant ») et vous pouvez l'employer pour demander le statut d'intervenant. Enbridge signifiera une copie de la demande et de la documentation connexe à chaque intervenant.

Lettres de commentaires

Les personnes qui souhaitent uniquement faire des observations sur la demande sont priées de déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office et d'en faire parvenir une copie à Enbridge et à son avocat, au plus tard **le lundi 23 juillet 2007**, à midi (heure de Calgary). Vous pouvez déposer votre lettre de commentaires à l'aide de la formule en ligne fournie à cette fin dans le site Web de l'Office au www.neb-one.gc.ca (cliquez sur « Déposer un document », puis faites défiler vers le bas jusqu'au lien « Lettre de commentaires »).

Renseignements sur les procédures de l'audience

L'ordonnance d'audience est accessible sur le site Web de l'Office au www.neb-one.gc.ca (cliquez sur « Documents de réglementation » puis sur « Liens rapides » et faites défiler vers le bas jusqu'à la demande d'Enbridge, puis cliquez sur « Ordonnance d'audience » dans le haut de l'écran). Pour obtenir les instructions sur le déroulement de l'audience ou une copie des *Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie, 1995*, dans leur version modifiée, régissant la tenue de toutes les audiences (disponibles en français et en anglais), prière d'en faire la demande par écrit au secrétaire de l'Office ou de contacter Mona Butler, agente de réglementation, au 403-299-3928 ou au 1-800-899-1265. Vous pouvez aussi consulter les *Règles de pratique et de procédure* de l'Office et les lois pertinentes sur le site Web de l'Office (cliquez sur « Lois et règlements »).

David Young
Secrétaire par intérim
Office national de l'énergie
444, Septième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0X8
Télécopieur : 403-292-5503

Chassés puis forcés de revenir

RETOUR

suite de la page A1

Nouveau coup de théâtre : mardi, elle a appris qu'elle devait bouger à nouveau, toujours contre son consentement. Pire encore, ses chances de retourner à son ancienne école sont minces, puisque son ex-poste a été comblé. Elle devra aller ailleurs à la CSDM.

« C'est un beau gâchis, a indiqué Yves Bellavance, porte-parole de l'Alliance. Toute la procédure s'est faite de façon illégale, sur la base de mauvais calculs de prévision d'effectifs. » La preuve : dès septembre, la CSDM a dû embaucher une centaine de profs supplémentaires pour combler ses besoins. Le syndicat a déposé un grief à ce sujet, auquel l'employeur vient de donner droit.

« On reconnaît qu'on n'aurait pas dû mettre en disponibilité ces 32 personnes-là », a confirmé Joëlle Landry, directrice des ressources humaines de la CSDM. Une lettre parviendra à ces enseignants bientôt, leur précisant qu'ils sont convoqués à une séance de placement le 5 juin. « On va tout faire pour que ça ne se reproduise pas », a-t-elle ajouté.

M^{me} Zimmermann ne savait même pas qu'un grief avait été déposé en son nom par l'Alliance. « C'est vrai qu'on n'avait pas avisé en tant que tel les profs, a reconnu M. Bellavance. C'est un processus automatique et habituellement, ça se règle rapidement. Dans ce cas, ça a pris du temps. Mais on a essayé de satisfaire le plus grand nombre de personnes : la majorité ne voulait pas quitter la CSDM. »

D'autres profs heureux de revenir

C'est le cas d'Isabelle Filion, dont *La Presse* avait raconté l'histoire en septembre. Forcée d'aller enseigner contre son gré en Montérégie, la jeune Montérégaise se réjouissait hier de revenir à la CSDM. « Je suis très heureuse, a-t-elle dit. J'ai aimé mon année à Sainte-Catherine, mais mon cœur est à Montréal. »

Quant à ceux qui souhaitent rester où ils sont, cela paraît impossible, puisqu'ils « appartiennent » de nouveau à la CSDM. En les gardant, leur nouvel employeur s'exposerait à des poursuites réclamant que leurs postes soient plutôt donnés aux candidats locaux.

« Nous sommes obligés de laisser aller les enseignants qui appartiennent à la CSDM, a confirmé Fanny Deschamps, porte-parole de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, qui en compte cinq. On est malheureusement tributaires de cette situation-là. » Même son de cloche au syndicat d'enseignants local. « Nous voulions que les gens qui souhaitent rester restent, mais ce n'est pas si simple que ça, ils n'en ont pas le droit », a résumé Ève Martel, présidente de l'Association des professeurs de Lignery.

Le seul espoir consiste en une entente spéciale qui serait conclue entre les parties. « Nous ne nous y opposerions pas », a dit M^{me} Landry de la CSDM. Il faut faire vite : le poste de M^{me} Zimmermann à Saint-Constant sera offert à quelqu'un d'autre dès ce soir.

RÉSULTATS DES TIRAGES DU : 2007-05-03	
Donnerayer!	Astrol
01 11 18 19 24 35	28 compt.(C)
Jour - Mois - Année - Signe 17 SEPTEMBRE 37 BÉLIER	
Quotidien	Extra
191 1718	02 08 11 12 14 19 23 31 33 36 37 41 43 48 54 57 59 62 63 67
9911229 500 000 \$ *décomposable dans les deux sens	
RÉSULTATS DES TIRAGES DU : 2007-05-02	
649	Quebec
22 24 32 33 37 41	46 compt.(C)
GAGNANTS LOTS	
6/6: 0 9 088 745,00 \$	6/6: 0 1 000 000,00 \$
5/6+c: 2 173 668,70 \$	5/6+c: 1 50 000,00 \$
5/6: 121 2 371,30 \$	5/6: 14 500,00 \$
4/6: 6 483 83,80 \$	4/6: 876 50,00 \$
3/6: 125 058 10,00 \$	3/6: 16 524 5,00 \$
2/6+c: 86 650 5,00 \$	Ventes totales : 496 659,00 \$
Ventes totales : 16 435 070 \$	
Prochain gros lot (approx.) : 15 000 000 \$	
Extra	GROS LOT CE SOIR
9503645* 500 000 \$	10 000 000 \$
*décomposable dans les deux sens (APPROXIMATIF)	

Canada

SUITE DE LA UNE



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Le projet de l'îlot Voyageur créerait, à partir de 2009, un déficit annuel d'exploitation de 12 millions pendant 30 ans.

L'UQAM à la loupe

DÉFICIT

suite de la page A1

« Il faut aller au fond des choses. Les gens sont en droit de savoir exactement ce qui s'est passé à l'UQAM sur le plan de la gouvernance et de la gestion », a dit M^{me} Courchesne.

L'annonce d'une enquête du vérificateur a surpris des cadres qui travaillaient pour le réseau au moment où les décisions sur l'îlot Voyageur furent prises, sous le rectorat de Roch Denis. « Il va y avoir du sang sur les murs », laisse-t-on tomber. L'obligation de produire un plan de redressement, en revanche, fait sourire – la même demande avait été formulée à l'UQAM en décembre dernier, sans résultat. À l'interne, on explique que c'est la vice-rectrice à l'administration, Monique Goyette qui a, dès l'automne dernier, attaché le grelot au désastre financier en gestation : l'îlot Voyageur, toujours en chantier, pourrait causer un déficit de plus de 360 millions.

« L'UQAM a une situation financière très difficile, à cause de la construction de certains pavillons », a expliqué la ministre. Pour elle, en dépit de l'autonomie « complète » des universités, les dirigeants de ces institutions sont « imputables ».

« Les universités sont autonomes, mais pour moi, cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas de comptes à rendre, qu'elles ne doivent pas être transparentes », a soutenu M^{me} Courchesne. Elle compte rencontrer très prochainement la conférence des recteurs, la CREPUQ, pour réévaluer les « règles qui existent depuis très longtemps entre le gouvernement et le milieu universitaire ». Des sources à l'Éducation indiquent que Québec songe à des amendements législatifs pour se donner un pouvoir d'examen sur les dépenses d'immobilisation. « L'autonomie ne veut pas dire qu'on n'a pas de comptes à rendre à nos bailleurs de fonds », a dit M^{me} Courchesne.

« Tous les établissements qui ont des conseils d'administration et une direction sont imputables des décisions qu'ils prennent. On ne nomme pas des conseils d'administration seulement pour le prestige. Ceux qui sont sur ces conseils ont des mandats, des responsabilités. Ils doivent poser toutes les bonnes questions », a poursuivi la ministre.

Le vérificateur général aura à se pencher sur les relations entre la direction et le conseil d'administration de l'UQAM – le projet de l'îlot Voyageur avait été présenté bien superficiellement aux administrateurs, semble-t-il. L'UQAM a promis une entière collaboration.

L'UQAM coincée

L'Université du Québec à Montréal se retrouve ainsi aujourd'hui dans une situation délicate. D'un côté, elle ne peut réaliser le projet de l'îlot Voyageur tel quel. Le projet créerait, à partir de 2009,

« Les universités sont autonomes, mais pour moi, cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas de comptes à rendre, qu'elles ne doivent pas être transparentes. »

un déficit annuel d'exploitation de 12 millions pendant 30 ans, soit la durée de l'entente avec le promoteur, la firme Busac, a expliqué la direction en après-midi hier. Ces millions s'ajouteraient à tout déficit engendré par l'institution, déjà incapable d'atteindre l'équilibre budgétaire depuis deux ans. C'est aussi sans compter le trou de presque 200 millions provoqué par les dépassements de coûts du Complexe des sciences Pierre-Dansereau (106 millions) et de l'îlot Voyageur (estimé à 81 millions).

L'UQAM calcule que le Ministère déliera les cordons de sa bourse pour financer le nouveau pavillon, et finira par payer les subventions conditionnelles tant attendues pour boucler le budget... de 2005-2006, ce qui est loin d'être acquis.

De l'autre côté, pour modifier le projet, il est indispensable de rouvrir le contrat qui lie l'UQAM à Busac. Or, plusieurs sources soutiennent que le promoteur privé n'est aucunement intéressé à le faire. Le président du C.A., Alain Lallier, ne se fait pas d'illusion. « Ce seront des négociations très difficiles », confie-t-il, ajoutant que des pourparlers sont déjà en cours.

Le stationnement et la gare d'autobus seront prêts en juin et juillet. Les planchers des résidences sont coulés, mais l'UQAM pourrait toujours décider de les vendre après coup. Seuls la tour de bureaux ou le pavillon universitaire pourraient, à ce jour, disparaître du projet, ce que n'exclut pas le conseil. « Nous ne ferons la porte à aucune hypothèse, a souligné la rectrice par intérim, Danielle Laberge. Notre objectif est de préserver la mission académique de l'institution. »

Ainsi, l'université a mis en vente cinq bâtiments acquis dans les dernières années pour combler le manque d'espace, jugeant que les coûts de rénovation ou d'exploitation seraient trop élevés. L'université pourrait en retirer 12,5 millions, ce qui ne comblerait même pas le déficit prévu pour 2007-2008, de 40 millions.

Manque de communication, mauvaises estimations des coûts et des revenus potentiels, décisions prises sans l'approbation du C.A. : la direction de l'UQAM a tenté, hier, d'expliquer les causes qui ont mené à ce gouffre financier. Mais l'institution renvoie aussi la balle au gouvernement pour le sous-financement global des universités.

GOUFFRE FINANCIER À L'UQAM

Les étudiants n'excluent pas la grève s'ils se font refiler la facture

MALORIE BEAUCHEMIN

Dans ses démarches pour trouver des solutions aux problèmes financiers criants de l'UQAM, la rectrice par intérim, Danielle Laberge, a sollicité la collaboration des employés et étudiants de l'UQAM, ce qui n'a pas manqué de faire craindre le pire à ces derniers. Certains parlent même de grève étudiante advenant qu'ils se fassent refiler une partie de la facture.

« Non seulement on n'a pas pu participer aux décisions, mais on avait prévenu l'administration qu'on avait des doutes sur le projet, souligne Yann Louvel, étudiant à la maîtrise en sciences de l'environnement. Maintenant on va devoir doublement payer, par l'augmentation des frais afférents et la détérioration de la qualité de l'enseignement. »

Si la rectrice entend « tout faire » pour maintenir intacte la mission d'enseignement de l'institution, elle ne cache pas qu'une

hausse des frais afférents est possible, ainsi que des concessions demandées aux professeurs, qui doivent commencer prochainement les négociations pour le renouvellement de leur convention collective.

Déficit de 12 millions

Bien que les budgets de fonctionnement et d'immobilisations soient censés être deux enveloppes séparées, le projet de l'îlot Voyageur, dans sa forme actuelle, créerait un déficit d'exploitation annuel de 12 millions sur l'UQAM, pendant 30 ans. Les années qui s'en viennent « seront sombres » pour l'UQAM, croit M. Louvel.

« Plutôt que de tenter de créer un mouvement de solidarité, l'UQAM est en train de se mettre tout le monde à dos : le gouvernement, le réseau de l'Université du Québec, les étudiants, les employés », estime pour sa part Christian Dumont, coordonnateur

général de l'Association facultaire des étudiants en science politique et droit (AFESPED).

Les représentants des associations étudiantes, tenus à l'écart de la conférence de presse de la rectrice, hier, ont pu rencontrer par la suite M^{me} Laberge pour lui faire part de leurs inquiétudes. Ils déplorent toutefois de ne pas avoir eu beaucoup de réponses.

Les étudiants craignent en fait de voir apparaître en septembre une hausse substantielle des frais afférents, puisque les deux derniers plans de redressement de l'UQAM – rejetés par Québec – contenaient déjà une hausse de 80 \$ par semestre.

À l'AFESPED, on souligne que si l'UQAM va de l'avant avec une hausse des frais afférents en même temps que le dégel des droits de scolarité annoncé par le gouvernement Charest, l'automne risque d'être « très chaud ». « On n'exclut pas des mandats de grève », dit M. Dumont.

« Comme une peau de bébé »

« Ô temps! suspends ton vol... »

disait le poète. Mais les années qui passent laissent parfois une image cruelle se refléter dans le miroir du temps. Même condamnés à subir le passage des ans, vous pouvez maintenant donner à votre peau un regain de vitalité que vous ne pensiez même plus retrouver.

Les chercheurs du Skin Sciences Institute du Children Hospital Center de Cincinnati ont fait une découverte étonnante. La douceur de la peau des bébés pourrait être attribuée au vernix, la substance blanchâtre qui recouvre le fœtus dans le ventre de sa mère. Ils ont réalisé que ce produit précieux est un **hydratant naturel aux propriétés antioxydantes, anti-infectieuses et cicatrisantes**. Il permet à la peau des nouveaux-nés de ne pas se dessécher et d'être moins desquamée.

La substance qui protégeait la peau toute neuve, peut maintenant être utilisée en cosmétologie et aider la peau abîmée par les ravages des années.

Préfix, une crème des produits Johanne Verdon à base de squalane contient du vernix qui redonne à la peau toute sa souplesse perdue. D'une parfaite tolérance et d'une très grande facilité de pénétration dans l'épiderme, **Préfix** sans parfum à base de squalane marin, amollit et relâche les tissus en provoquant un travail de fond qui a pour but d'activer les molécules actives et naturelles des actifs propres aux crèmes Johanne Verdon.

« Ne pourrions-nous jamais sur l'océan des âges, jeter l'ancre un seul jour? » continuait Lamartine en soupirant.

Oui! avec **Préfix**, maintenant vous le pouvez.



NOUVEAU

OFFRE IRRÉSISTIBLE: 4 JOURS SEULEMENT VALIDE DU SAMEDI 5 AU MARDI 8 MAI 2007

ACHETEZ UN POT PRÉFIX DE 60 ML ET OBTENEZ-EN UN GRATUITEMENT*

Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal (Québec) H2R 1W3
(514) 279-3709
www.johanneverdon.com

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog (Québec) J1X 2A8
(819) 868-3368

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5
(819) 378-7777

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6C9
(418) 833-5933

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 1Y9
(450) 688-5455

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport (Québec) G1C 5R9
(418) 667-0070

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3Z8
(819) 770-3645

* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Bio-Actif inc.
880, rue Michèle-Bohec
Blainville (Québec) J7C 5E2
(450) 979-2506
Heures d'ouverture restreintes
www.bio-actif.com

Boutique Luc Mathieu
2304, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
(819) 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy (Québec) G1V 1V6
(418) 656-1266

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno (Québec) J3V 5K2
(450) 653-6009 (Promenades St-Bruno)

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: 1-877-511-3368
www.boutiquesantelucmathieu.com

Ferti 2000: commandes postales

Téléphone: (514) 272-1365
Ligne extérieure: 1-800-272-1365

Lundi 8h à 18h
Mardi au vendredi 8h à 17h
Samedi 7h à 17h
Dimanche 7h à 17h

Dodge Caravan

L'ÉVÈNEMENT DODGE CARAVAN

3 MOIS GRATUITS*

NOTRE MEILLEURE OFFRE DE L'ANNÉE!

3 versements mensuels **GRATUITS*** + **3** mois d'essence **GRATUITE*** + **3** mois d'entretien régulier **GRATUIT***



Dodge  Caravan

La mini-fourgonnette la plus vendue au pays.

DODGE CARAVAN 2007

Louez à **299\$^Δ** par mois.
Location de 48 mois.
299\$ comptant initial
0\$ dépôt de sécurité

ou obtenez **0%** de financement
à l'achat jusqu'à
60 mois^Ω.



★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions frontales[†]

Consommation d'essence[†]:
Autoroute: 8,2 L / 100 km (34 mpg)
Ville: 12,2 L / 100 km (23 mpg)^{††}



EN SALLE SEULEMENT

DODGE GRAND CARAVAN 2007 AVEC **STOW 'N GO™**

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions frontales et latérales.[†]

0% de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois^Ω.



Seule la Grand Caravan offre les sièges Stow 'n Go avec système de rangement au plancher, une innovation en matière de commodité qui redéfinit la catégorie.

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE DODGE CARAVAN SXT 2007 PLUS UN VOYAGE FORMAT SHREK POUR TOUTE VOTRE FAMILLE À HOLLYWOOD, EN CALIFORNIE.[†]

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE OU DODGE.CA

Mon volant
PROGRAMME ÉTUDIANT
FINANCEMENT OFFERT
ÉVÈNEMENT PAR
Services financiers Chrysler

* L'évènement 3 mois gratuits est d'une durée limitée et s'applique seulement aux nouveaux véhicules en stock Dodge Caravan, Grand Caravan et Town & Country 2006 et 2007. Financé ou loué par l'entremise de Services financiers Chrysler sur approbation de crédit. Les offres s'appliquent sur la livraison au détail à partir du stock des concessionnaires. Le concessionnaire peut avoir à échanger un véhicule. L'acheteur recevra un chèque pour ses 3 premiers versements mensuels (maximum de 1500\$). Le premier versement mensuel du locataire sera fait en son nom (jusqu'à un maximum de 500\$), tandis que les 2 versements suivants lui seront remboursés sous forme de chèque (jusqu'à concurrence de 1000\$).
 † Le montant d'essence gratuite sera accordé au consommateur admissible sous la forme d'une carte-cadeau d'essence Esso d'une valeur de 500\$, qui peut être utilisée pour des achats aux stations Esso au Canada. ALORS, la première visite d'entretien (gratuite, vidange d'huile et remplacement du filtre) du consommateur admissible sera à la charge du concessionnaire Chrysler, Jeep, Dodge participant. Alternativement, le client peut choisir d'obtenir un chèque de 1500\$ à titre de rabais comptant au lieu des éléments du programme «3 mois gratuits». Les taxes sont calculées sur la totalité du montant négocié. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails et conditions.
 †† Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors de tests de collisions frontales pour la Dodge Caravan 2007 et lors de tests de collisions frontales et latérales pour la Dodge Grand Caravan 2007. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions.
 ‡ L'offre «Mon Volant» de 500\$ est en vigueur chez les concessionnaires DaimlerChrysler Canada Inc. participants du 3 avril au 2 juillet 2007 et s'applique à tous les modèles 2006, 2007 et 2008 neufs et inutilisés (modèles inadmissibles). Chrysler, Chrysler et Dodge Spirit. L'offre est limitée aux résidents canadiens présentement inscrits à une école secondaire à temps plein, un collège, un cégep ou une université reconnue et à ceux qui ont reçu un diplôme de l'une de ces institutions au cours des quatre dernières années. L'offre «Mon Volant» s'applique à la vente ou à la location d'un véhicule 2006, 2007 ou 2008 neuf et admissible, livré durant la période de l'offre. 500\$ seront déduits du prix négocié après application des taxes. Les taxes sont calculées sur la totalité du montant négocié. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails et conditions. Basé sur les cotes du Guide de consommation de carburant 2007 publié par Ressources naturelles Canada. Méthodes d'essai de Transport Canada. Votre consommation d'essence peut varier. † Pour participer, les personnes intéressées doivent s'inscrire en ligne en visitant le site Web du concours au www.dodgecaravan.ca/gagnezmoi et remplir les champs obligatoires sur le bulletin de participation standard. (Tous les renseignements fournis à DaimlerChrysler Canada Inc. [DCC] doivent être exacts.) Un (1) seul bulletin de participation standard sera créé à chaque participant. La valeur totale du grand prix est d'environ 53 370\$ CA. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins admissibles reçus. Une question mathématique réglementaire devra être répondue correctement. Le concours prend fin le 4 juillet 2007, à 11 h 59 (P.E.). Le tirage aura lieu à 14 h (P.E.), le mercredi 11 juillet 2007, à Brampton, en Ontario. Aucun achat requis. Voir le règlement complet au www.dodgecaravan.ca/gagnezmoi ou votre concessionnaire participant. * Selon la première éventualité. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails et conditions. Jeep^{MD} est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc. une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.
 Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge du Québec



POLITIQUE

La fronde contre Boisclair vise le 26 mai

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Dans plusieurs régions, l'impatience monte au Parti québécois quant au leadership d'André Boisclair. Une fronde suivie de près par les émissaires de Gilles Duceppe se prépare à battre la proposition du comité exécutif du parti qui remet à septembre 2008 la tenue d'un congrès

où les militants pourront se prononcer sur la direction du parti.

Cette proposition sera faite à la Conférence des présidents, le 26 mai prochain à Boucherville.

« Chez nous, c'est partagé. Je ne dis pas que c'est majoritaire mais je suis d'avis que les choses devraient se régler plus rapidement », a soutenu à *La*

Presse William Fayad, le président de Montréal-Ville-Marie, qui regroupe une quinzaine de circonscriptions.

« C'est partagé, ce n'est pas noir ou blanc. Mais il y a une tendance à dire qu'il ne faut pas laisser les choses traîner comme en 2003, quand M. Landry a hésité... puis est resté pour démissionner deux ans plus

tard », résume M. Fayad. « Je veux écouter les arguments du chef, mais pour moi le plus vite possible on sera fixé mieux ce sera. »

Une seule députée se trouve dans cette région, Lisette Lapointe, dans Crémazie, et elle est restée impassible il y a quelques jours quand les membres de son association étaient en

majorité favorables à ce que la question du leadership se règle bien avant septembre 2008.

Des sources proches du Bloc québécois indiquent à *La Presse* que Gilles Duceppe suit de très près les péripéties du Parti québécois. Louise Harel, députée d'Hochelaga-Maisonneuve, est toujours très proche de l'organisation Duceppe, qui compte des appuis même dans la direction du PQ, indique-t-on.

Hier à RDI, le chef bloquiste disait trouver « déplorable et difficile » la situation au Parti québécois.

« C'est aux membres du Parti québécois de régler les problèmes qui sont les leurs », a dit M. Duceppe, refusant de se prononcer sur l'opportunité de devancer le congrès prévu pour septembre 2008.

Déjà, à huis clos, plusieurs députés avaient prévenu M. Boisclair qu'il fallait selon eux clarifier dès l'automne la question du leadership. Parmi ceux-ci, les gros canons Louise Harel, François Legault et François Gendron. Depuis, Serge Deslières (Beauharnois) et Sylvain Pagé (Labelle) ont dit publiquement qu'un congrès en septembre 2008 ne permettrait pas de clarifier la situation assez rapidement.

On indique dans les coulisses que Gilles Duceppe n'a pas l'intention de faire un geste tant qu'André Boisclair reste en poste. Un participant à un tout récent caucus du Bloc québécois expliquait que les élus fédéraux étaient « résignés » à voir leur chef quitter Ottawa. Déjà, la nomination de Pierre Paquette comme remplaçant de Michel Gauthier a été vue par tous, à juste titre, comme la désignation de son dauphin.

Au PQ, plusieurs croient qu'André Boisclair ne pourra pas supporter la pression, et annoncera son départ avant l'été. M. Duceppe s'annoncera dès que le poste sera libre, mais il serait prêt, indique-t-on, à affronter des adversaires dans une course – le nom de Diane Lemieux est le seul qui revient ; M^{me} Marois n'a pas l'intention de se lancer pour la troisième fois dans une course à la direction du PQ.

Denis Lazure prône un départ rapide

Un ancien ministre de René Lévesque et de Jacques Parizeau, le D^r Denis Lazure, a ajouté sa pierre, prônant le départ rapide d'André Boisclair.

L'ancien chef Bernard Landry avait cautionné cette sortie de son vieil ami – M. Landry multiplie les téléphones incendiaires auprès de militants influents où il s'en prend à André Boisclair a appris *La Presse*.

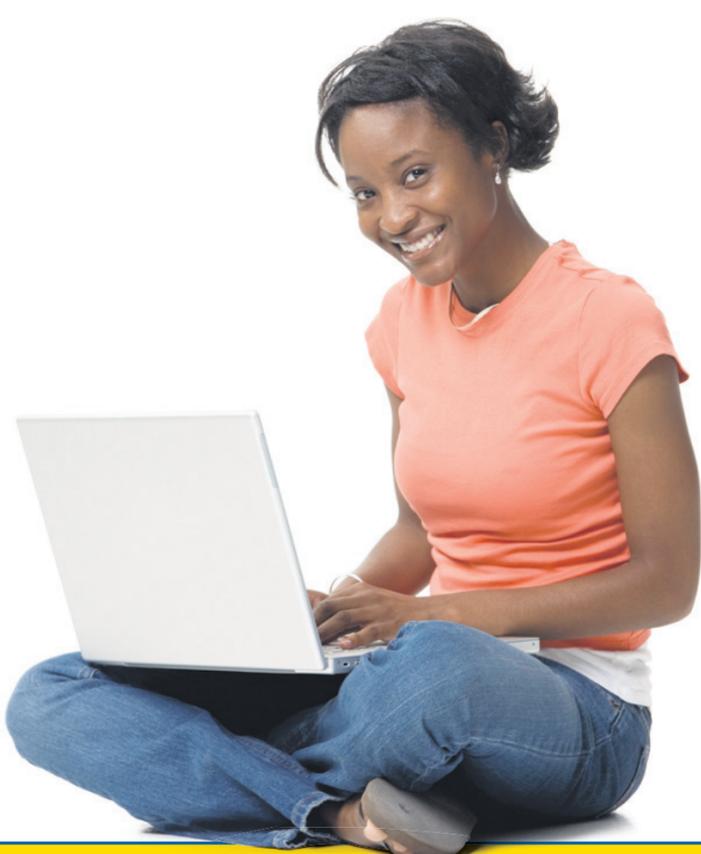
Pour Denis Lazure, André Boisclair « est légitime, mais en politique cela ne suffit pas. Un grand nombre de députés se sont prononcés pour qu'il se prête à un vote de non-confiance. Je dis qu'il devrait avoir l'élégance de partir, il devrait quitter honorablement pour le bien du parti et de la souveraineté », a lancé M. Lazure.

« Il s'accroche à son poste de chef alors que la rébellion couve dans le parti et le caucus », soutient M. Lazure. Pour lui, il est clair que M. Boisclair « n'a pas ce qu'il faut pour faire la souveraineté. La population ne se reconnaît pas en lui. Le parti a plus de risques d'éclater si M. Boisclair reste en poste », a dit l'ancien ministre.

Pour Philippe Boucher, président de l'Outaouais, la proposition de la direction péquiste pour un congrès en septembre 2008 sera appuyée à l'unanimité par les circonscriptions de cette région, « mais laissez-moi votre numéro de téléphone au cas où cela changerait », a-t-il conclu.

Faites croître vos épargnes plus vite!

4%



Profitez d'un taux de lancement de 4 % jusqu'au 31 juillet 2007 en ouvrant un compte Épargne @ intérêt élevé RBC^{MC}.

- > Un accès à vos fonds sans délai
- > Aucuns frais mensuels*
- > Aucun solde minimal
- > Un accès simple par Banque en direct

Après le 31 juillet 2007, le taux passera à 3,25 %*.

Ouvrez dès aujourd'hui un compte Épargne @ intérêt élevé RBC au www.rbcbanqueroyale.com/choisir-epargneenligne.



PRÉCISION

Dans l'article portant sur les femmes enceintes et le risque d'allergie, publié hier, il aurait fallu préciser que l'étude en question portait sur l'arachide, un type de légumineuse. Par contre, les femmes qui pourraient être à risque parce qu'il y a des cas d'allergie dans leur famille devraient également être vigilantes en regard de la consommation de certains produits contenant des noix, puisqu'ils peuvent aussi contenir des arachides.

Toutes nos excuses.

Gilles Duceppe hésitant quant à son avenir

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a laissé la porte toute grande ouverte hier à l'idée de faire le saut en politique provinciale afin de prendre la relève d'André Boisclair à la tête du Parti québécois.

Interrogé pour savoir s'il dirigera le Bloc québécois aux prochaines élections fédérales, M. Duceppe a pour la première fois esquivé la question. Dans le passé, M. Duceppe avait toujours affirmé qu'il comptait être à la tête du parti pendant la prochaine bataille électorale.

« Écoutez, on verra tout ce qui peut se passer d'ici 2009 », a dit M. Duceppe, manifestement hésitant.

Le *Soleil* rapportait hier que l'on s'active dans les rangs péquistes afin de jauger les appuis que recueillerait Gilles Duceppe dans une éventuelle course à la direction du Parti québécois.

Cette démarche intervient au moment même où le chef péquiste André Boisclair lutte pour sa survie politique et qu'un ancien ministre péquiste, Denis Lazure, réclame sa tête pour le bien du mouvement souverainiste (voir texte en A12). Selon des partisans d'André Boisclair interrogés par *Le Soleil*, l'entourage de Gilles Duceppe serait à l'origine de cette manœuvre.

Hier, Gilles Duceppe a nié que certains de ses organisateurs aient été en train de tâter le terrain afin de mesurer les appuis qu'il pourrait obtenir s'il décide de prendre les commandes du Parti québécois.

« Ces appels viennent tous d'organisateur, de militants, de députés ou d'ex-députés du Parti québécois et aucunement de la part du Bloc québécois. On n'a fait aucun appel. C'est très clair », a dit M. Duceppe.

Devant les journalistes, le chef bloquiste a dit être prêt à continuer à travailler avec André Boisclair s'il décide de s'accrocher à son poste.

« Il y a un chef au Parti québécois. Je l'ai dit le lendemain des élections et j'ai toujours collaboré avec les chefs du Parti qué-



PHOTO ROBERT SKINNER. ARCHIVES LA PRESSE ©

Gilles Duceppe a esquivé pour la première fois les questions concernant son éventuelle présence à la tête du Bloc québécois pour les prochaines élections fédérales. Il a laissé la porte ouverte à l'idée de prendre la relève d'André Boisclair.

bégeois. Donc, il n'est pas question que l'on fasse des appels », a dit le chef bloquiste. « Il y a un chef actuellement. Je travaille avec le chef comme je l'ai toujours fait. »

Ce n'est pas la première fois que le nom de Gilles Duceppe circule comme possible chef du Parti québécois. Selon des informations obtenues par *La Presse* hier, des députés bloquistes ont même discuté de cette question lundi dans l'antichambre de l'opposition, une salle adjacente à la Chambre des communes où se retrouvent tous les députés de l'opposition.

Un député d'un autre parti a été témoin de la conversation. « Le consensus chez les

députés bloquistes est que Gilles Duceppe doit s'en aller à la tête du Parti québécois pour l'avenir du mouvement souverainiste », a confié le député de l'opposition sous le couvert de l'anonymat.

Avec la Presse Canadienne

QUESTION
 À votre avis Gilles Duceppe ferait-il un meilleur chef du PQ qu'André Boisclair ? Répondez sur www.cyberpresse.ca

EN BREF

L'ex-commissaire à l'immigration Yves Bourbonnais est libéré

L'ex-commissaire fédéral à l'immigration Yves Bourbonnais, âgé de 65 ans et incarcéré depuis un an pour abus de confiance et de pouvoir, a été mis en liberté à la fin du mois d'avril en raison de problèmes de santé qui ne lui laisseraient que quelques mois à vivre. La Commission nationale des libérations conditionnelles a pris cette décision qualifiée d'« exceptionnelle » après avoir été saisie d'une demande en ce sens par le personnel du Service correctionnel du Canada en raison « d'un diagnostic de maladie incurable » et « du pronostic de survie énoncé en termes de mois et non d'années ». Dans le cadre de ses fonctions de commissaire à la division d'appel de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, M. Bourbonnais avait, avec des rabatteurs complices, soutiré des sommes d'argent à des individus avec la promesse de leur obtenir des décisions favorables dans le cadre d'appels de décisions rendues par la Commission.

Les maires demandent à Ottawa une part de la TPS

Les maires des plus grandes villes canadiennes ont décidé d'imiter leur homologue de Toronto et de demander à Ottawa de leur remettre une partie des recettes de la TPS. C'est à l'unanimité que les maires des 22 plus grandes villes en sont arrivés à cette décision, deux mois après que le maire de Toronto, David Miller, eut lancé une campagne similaire. Celui-ci a alors cherché à convaincre le gouvernement fédéral d'assurer le financement continu des municipalités en leur remettant un cent pour chaque somme de six cents amassée au moyen de la TPS. Les maires affirment qu'il est crucial d'assurer un soutien financier continu aux villes canadiennes pour leur permettre d'améliorer les infrastructures et le transport en commun, notamment, ce qui selon eux favorisera davantage les échanges commerciaux. Le maire de Montréal, Gerald Tremblay, a indiqué que sa ville recevrait environ 275 millions dans le cadre d'une telle entente, une somme qui aiderait grandement à régler six des dossiers prioritaires de l'administration municipale.

— Presse Canadienne

Privatisation du parc du Mont-Orford

L'ADQ déposera une motion jeudi

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — L'Action démocratique du Québec déposera à l'ouverture de la session parlementaire, la semaine prochaine, une motion visant à suspendre la privatisation partielle du parc national du mont Orford.

Le Parti québécois est ouvert à donner son appui à cette motion. Le gouvernement Charest, minoritaire à l'Assemblée nationale, ne ferme pas la porte à la suspension du processus de privatisation.

Le critique de l'opposition officielle dans

le dossier des parcs, Claude Roy, a révélé hier le libellé de sa motion. Celle-ci prévoit « que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de suspendre le processus d'appel d'offres en cours dans le cadre de la vente d'une partie du parc national du Mont-Orford ». Il présentera sa motion à l'Assemblée nationale jeudi. Le député adéquiste souhaiterait toutefois que le gouvernement Charest prenne lui-même la décision de suspendre le processus d'appel d'offres, sans attendre l'adoption de la motion.

la Baie

TOMMY HILFIGER

SOLDE SEMESTRIEL

30% DE RABAIS

La mode sport Tommy Hilfiger à prix ordinaire pour homme et femme

Comme toute bonne chose a une fin... notez que cette offre se termine le 6 mai 2007.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salvati, Vera Wang, ceux de la Fondation Hbc, des rayons corcodés et de la collection olympique. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « OFFRE SPÉCIALE DE LA DIRECTION » indiquent que nous avons trouvé une subvention incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Il se peut qu'un article soit accompagné d'une étiquette ou d'une affiche indiquant un PRIX DE COMPARAISON. Il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi ou pourrait établir pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de « L'Entrepôt du style » en magasin, les quantités sont limitées; de plus, le choix varie selon le magasin et aucun bon d'achat différé ni article de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.



GEOX
RESPIRA

DISPONIBLE CHEZ:

JEAN-PAUL FORTIN Browns CHAUSSURES MoKA

CHAUSSURES DE QUALITÉ / QUALITY SHOES

Trouvez le détaillant GEOX le plus près de chez vous : geox.com ou 1-866-454-GEOX(4369)

Magasins GEOX: 980 Robson St., Vancouver, Sherway Gardens, Toronto Eaton Centre, Yorkdale Mall, Carrefour Laval, Rockland Centre, 716 Ste-Catherine St. West, Montreal

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Honte à qui?



nathalie.collard@lapresse.ca

NATHALIE COLLARD

Les documentaristes sont-ils toujours tenus de dire la vérité? C'est la question qu'on se pose après avoir visionné *Manufacturing Dissent*, un documentaire qui dévoile les côtés moins reluisants du cinéaste engagé Michael Moore.

Les auteurs l'ont répété, c'est d'abord par admiration qu'ils ont voulu tourner ce film. Après tout, c'est grâce à Moore si toute une génération de cinéphiles s'est réconciliée avec le documentaire. Le cinéaste s'est fait connaître un peu partout sur la planète avec son film *Roger and Me*, une charge à fond de train contre General Motors et son président, Roger Smith. Son rôle de chantre de la gauche américaine s'est confirmé avec *Bowling for Columbine* et *Farhenheit 9/11*, deux brûlots dans lesquels les républicains et le président Bush sont devenus ses cibles de prédilection.

Peu importe les informations qui surgissaient au fil des ans à propos de sa paranoïa et de son côté caractériel ou encore, sur le fait qu'il enverrait ses enfants à l'école privée. L'important, se disaient ses fans, ce sont ses films.

Or voilà que les reproches formulés à l'endroit de Moore ne concernent pas seulement sa personnalité acariâtre. Dans leur film, les réalisateurs de *Manufacturing Dissent* (qu'on pourra voir sur Canal D en août) reprennent le flambeau des auteurs du livre *Michael Moore is a Big Fat Stupid White Man* et nous dévoilent plusieurs mensonges au cœur de l'oeuvre de Moore.

Un exemple: le président de GM, Roger Smith, n'a jamais refusé une entrevue au cinéaste.

Porcelaine royale



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Sur la photo, on voit une reine. C'est évident. La vieille dame (elle a 81 ans) a le vêtement, la posture, la couronne qui l'indiquent, sans parler du regard noble qu'elle porte vers le jardin sur lequel donne la pièce où elle se trouve et qui est somptuaire. Or, l'image est lourdement critiquée. Traditionnelle et empesée, accuse-t-on, montrant une figurine de porcelaine dans un château de conte de fées...

L'oeuvre est de la photographe Annie Leibovitz et salue la tournée que la reine Élisabeth II entreprenait, hier, en Amérique (elle ne viendra pas au Québec, sinon par surprise et lourdement protégée, comme George W. Bush le ferait s'il débarquait dans la zone verte de Bagdad!) Il est vrai qu'on connaît Leibo-

Honte à lui!

Et dire que cet homme a la réputation d'être un personnage austère, voire fondamentaliste, sorte de version islamique de la très chrétienne grenouille de bénitier. Or, son comportement frisant la luxure est un vrai scandale.

Mercredi, le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a gratifié d'un baisemain une vieille dame (gantée) qui fut jadis son institutrice. Laquelle, emportée par tant d'ardeur, lui a fait l'accolade en retour. Non mais, quelle scène dégoûtante! Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'Ahmadinejad manifestait son goût pour le péché. Il a déjà statué, en effet, qu'il est permis aux femmes d'assister à

Pire encore, les deux hommes se sont rencontrés à deux reprises durant le tournage. Or le fil conducteur de *Roger and Me*, c'est justement l'impossibilité de rencontrer le président de GM.

Autre mensonge: dans *Bowling for Columbine*, Moore nous montre des images de l'acteur Charlton Heston, alors président de la National Rifle Association, prononçant un discours peu de temps après le massacre de Columbine. Or l'ordre chronologique de ces deux événements a été inversé. Ce discours n'a pas été prononcé en réaction à la tuerie et au backlash anti-armes, comme a voulu nous le faire croire Moore.

En tant qu'auteurs, les documentaristes jouissent d'une liberté créative, c'est vrai. Mais leur travail est de livrer un point de vue à partir de faits vérifiés. Quand on a la prétention d'informer la population comme le fait Michael Moore, dont les documentaires sont devenus de véritables armes politiques aux États-Unis, il y a un devoir de vérité.

Que dirons-nous si, dans cinq ans, on découvre qu'Al Gore avait délibérément menti pour défendre sa thèse environnementaliste dans le documentaire *An Inconvenient Truth*?

En mentant ainsi au public, Michael Moore a causé un immense tort à l'information. Les milliers de personnes qui ont vu ses films se croyaient bien informées. Il n'en était rien. Moore a également sali la réputation des documentaristes, élaboussés par les méthodes peu orthodoxes du cinéaste.

Lorsqu'il a reçu l'Oscar du meilleur documentaire pour *Bowling for Columbine*, Michael Moore avait sidéré la foule en interpellant le président des États-Unis à propos de l'invasion en Irak: «Honte à vous, M' Bush», avait-il lancé. Aujourd'hui, c'est à lui qu'on aimerait dire: «Honte à vous, M' Moore!»

vitz pour son portfolio beaucoup plus rock'n'roll: John Lennon nu enroulé autour de Yoko Ono ou Whoopi Goldberg plongée dans un bain de lait, par exemple. La photographe est allée à l'école du magazine *Rolling Stone*. Mais peut-être a-t-elle décidé, pour l'occasion, de fréquenter une autre école et d'en assumer la filiation: celle du photographe canadien d'origine arménienne, Yousuf Karsh, décédé en 2002 après s'être établi comme le plus grand portraitiste de son époque.

Karsh avait un regard historique sur son sujet, qu'il a par exemple porté sur Winston Churchill faisant sa tête de bouledogue. Sur le grand physicien Robert Oppenheimer (qu'on dirait en cire!) devant un tableau garni d'équations. Sur Lester B. Pearson haranguant la Chambre des communes. Sur François Mauriac ou Jean-Paul Riopelle placés de façon solennelle dans des décors solennels... toujours au grand profit de l'Histoire.

C'est un point de vue, celui de Karsh en général et aujourd'hui celui de Leibovitz sur *Zabeth*, qui n'est certainement pas dénué d'intérêt.

des matches de foot, où s'agitent honteusement des hommes à moitié nus.

Heureusement, il existe des gens habitués de hautes valeurs morales dans ce pays. «Indécente! Atteinte aux valeurs religieuses et sacrées!» a ainsi tonné un journal qui, lui, sait reconnaître un mauvais toucher (seul ou avec d'autres). Bravo.

Le monde peut vivre avec un président iranien équipé de l'arme nucléaire. Ou soupesant l'à-propos de rayer Israël de la carte. Mais il est hors de question de supporter un leader qui risque de plonger son pays dans le marécage hideux du stupre et de la fornication.

Mario Roy

TEMPÊTE AUTOUR DU BAISEMAIN DU PRÉSIDENT AHMADINEJAD



sergechapeau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES // Pour nous écrire: forum@lapresse.ca

Un beau débat

Bravo, mille braves les Français: vous savez faire un débat télévisé intéressant et civilisé. Et merci à TV5 qui a retransmis ce superbe événement. On a vu deux candidats qui discutent et s'interrompent l'un l'autre sans être à tout bout de champ freinés par un chronomètre; deux candidats souvent en désaccord, tantôt agressifs et tantôt mis en difficulté, mais toujours courtois. Discrets mais efficaces, les animateurs se sont contentés d'indiquer brièvement les sujets à discuter et de faire respecter l'égalité, globalement, dans les temps de parole. Quelle formule extraordinaire! J'espère que nos «négociateurs» pré-débats super-réglés, aseptisés et plates à mourir ont écouté et appris!

Bernard Paiement

Hystérie médiatique

L'hystérie médiatique et politique concernant Shane Doan, un joueur qui aiderait grandement le Canadien, est inquiétante. Tous ceux et celles qui se sont prononcés sur le sujet ont admis qu'il «aurait» proféré des propos racistes anti-francophones. À ma connaissance, nous vivons dans une société basée sur la

présomption d'innocence. Que dirait-on si un francophone était traité de la sorte?

André Bordeleau
Pointe-Claire

Où est le médecin?

Dans la section des sports de *La Presse* de ce mercredi, un reportage publicitaire annonce une initiative de l'Association des médecins omnipraticiens de Laval sous le titre: «Le 6 mai prochain, marchez avec votre médecin de famille». Je veux bien participer, mais dois-je comprendre que je devrai aller marcher seul car moi je n'ai pas de médecin de famille?

Michel Matte
Trois-Rivières

Un accident

Je ne suis pas capable d'entendre le mot meurtre pour la mort du jeune Jean-Benoît Beaulieu qui a succombé à un simple coup de poing. Pour moi c'est un accident et la responsabilité de l'agresseur est très limitée. Dans une société qui valorise la violence, comme si c'était un sport, et d'ailleurs de nombreux sports sont basés sur la violence, comment peut-on culpabiliser un jeune qui n'a fait que jouer

la partie qu'on lui enseigne? Combien de parents empêchent leurs enfants de regarder des émissions de télé ou des films où la violence est utilisée pour régler des problèmes qui, dans la vie, doivent être traités avec beaucoup de diplomatie et de patience? Mais non, un coup de poing bien placé ou un coup de feu et le public applaudit. Quels parents se sont fixés comme politique d'empêcher leurs enfants de jouer à des jeux vidéo où la violence est le principal thème? Qui ferme la télé lorsque des joueurs de hockey se tapent sur la gueule alors que toute la machine laisse le spectacle se dérouler pour donner des émotions aux spectateurs?

Jeannot Vachon
Québec

Tolérance honteuse

C'est honteux de voir qu'au Québec on tolère la diffusion de propos dans le genre de ceux de M. Plante. Ce qui est encore plus honteux, c'est quand un parti supposé sérieux comme l'ADQ recrute des candidats de la sorte. J'espère que Super Mario fera enfin appel à sa super force pour rappeler à l'ordre son ancien candidat, qui est par ailleurs encore un gros membre de l'exécutif national de l'ADQ.

Charles Frémont

L'héliophobie, nouvelle psychose

À peine le printemps est-il entamé qu'on nous relance à grands coups d'études et de publicités les dangers d'être exposé au soleil. Il n'y a pas si longtemps, on laissait les enfants jouer dehors toute la journée. Nous pouvions sans crainte nous asseoir à une terrasse pour profiter du doux confort d'un jour d'été. Aller à la plage, se promener dans les rues, pique-niquer au parc, toutes ces activités qui permettent de se départir du stress causé par le travail, des bouchons de circulation et des tracas quotidiens. Maintenant, c'est la panique. Dès que le beau temps arrive, on se terre dans les sous-sols, on se pare de grands chapeaux et d'habits longs durant les canicules, on achète des climatiseurs et on s'enrhumme en juillet. Car le cancer nous guette, de son œil flamboyant, du haut de son socle céleste. À part retourner à l'état d'hommes des cavernes, il semble y avoir peu de solutions. Un peu de crème solaire, ce n'est plus assez et plusieurs vêtements n'offrent même pas la protection souhaitée! On



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Peut-on encore profiter des beaux jours de l'été sans craindre le pire?

se fait culpabiliser par des quidams qui font remarquer que notre enfant, emmitoufflé dans sa poussette, est légèrement exposé aux rayons mortels de l'astre du jour, alors qu'on est en plein mois de janvier! Cette héliophobie, typique des psychoses occidentales modernes, à qui profite-t-elle le

plus? Aux compagnies de crèmes solaires? Ou aux producteurs d'antidépresseurs? Car effectivement, il faut beaucoup de Prozac pour soigner une population qu'on veut enfermer dans le noir tous les étés...

Olivier Ménard
Montréal

Les mauvaises promesses de Jean Charest



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca

COLLABORATION SPÉCIALE

Le premier ministre Charest a une fâcheuse tendance à confondre la détermination et l'entêtement. C'est un défaut qui a largement contribué à son impopularité pendant son premier mandat.

C'est le même entêtement que le premier ministre manifeste en refusant de reculer sur sa promesse de fin de campagne électorale de réduire les impôts de 700 millions avec la marge de manœuvre que lui procurait le budget fédéral.

À un premier niveau, M. Charest peut sembler faire preuve d'une certaine noblesse et voulant tenir parole et honorer ses engagements. Mais les devoirs et les obligations d'un premier ministre doivent se poser en termes moins simplistes.

L'intention de M. Charest soulève en fait deux interrogations. La première, disons-le crûment, c'est que la promesse électorale du Parti libéral était franchement bête. Jusqu'où un politicien a-t-il le devoir de défendre coûte que coûte une mauvaise idée? La seconde tient au fait que M. Charest dirige un gouvernement minoritaire. La faiblesse des appuis dont il dispose doit l'amener à réinterpréter le sens et la nature de son mandat.

M. Charest, au lendemain du budget fédéral, très généreux pour le Québec, a pris tout le monde par surprise. Il a alors annoncé que les surplus que permettaient de dégager une péréquation fédérale plus généreuse iraient en entier en baisses d'impôt: la réduction de l'impôt personnel annoncée dans le budget, 250 millions, passerait donc à 950 millions.

Personne n'a applaudi. La mesure ressemblait trop à une manœuvre électorale improvisée. Un lapin que l'on sort du chapeau au dernier droit d'une campagne serrée. Au-delà de son opportunisme, cette promesse soulevait une foule de questions sur les priorités de l'État.

Il est vrai que les libéraux s'étaient engagés, en 2003, à réduire le fardeau fiscal, une promesse qu'ils n'avaient pas réussi à tenir. Mais ils auraient dû s'astreindre à la même discipline qu'ils se sont imposés pendant leur premier mandat, qui consiste à se demander si ces 700 millions ne seraient pas mieux utilisés ailleurs: une réserve pour tenir compte du contexte budgétaire serré, la réduction de la dette, l'éducation supérieure, ou l'élimination de la taxe sur le capital. Ce débat n'a pas eu lieu. Et jamais, ni dans le budget, qui était pourtant le coup d'envoi de la campagne, ni dans la plate-forme électorale, les libéraux n'ont évoqué l'idée que toute marge de manœuvre irait à la réduction d'impôt.

Sans compter l'effet désastreux de cette manœuvre sur les relations fédérales-provinciales. Ailleurs au Canada, surtout dans les provinces qui paient cette péréquation que reçoit le Québec, on a été indignés de voir M. Charest baisser les impôts des Québécois avec l'argent des autres. Ils ne l'oublieront pas. Le Québec en paiera le prix.

C'était une très mauvaise idée. Est-il intelligent ou admirable que le gouvernement libéral persiste et signe? Bien sûr, M. Charest veut respecter ses engagements. Mais envers qui? On ne peut certainement pas dire qu'il est porté en cela par une quelconque volonté populaire, puisque à peine 34% des électeurs ont choisi son parti, que cette promesse n'a pas suscité de réactions positives, qu'elle n'a pas non plus permis aux libéraux de remonter dans les sondages. Le chef libéral, au lendemain des élections, disait avoir compris le message des électeurs. Pourtant, en ne changeant pas d'idée, M. Charest n'écoute pas les Québécois, il s'écoute lui-même.

Le fait que le gouvernement soit minoritaire soulève une autre réflexion. M. Charest doit-il gouverner pour les électeurs qui ont choisi son parti ou doit-il prendre acte du verdict sévère à son endroit. Si tel est le cas, il ne peut pas ne pas savoir que les deux tiers des Québécois ont choisi des partis qui n'appuyaient pas cette mesure.

La morale de l'histoire, c'est que le gouvernement Charest entreprendra son second mandat dans l'adversité. Le dépôt du budget, qui sera aussi le baptême du feu pour la nouvelle ministre des Finances, M^{me} Monique Jérôme-Forêt, promettait au départ d'être un moment difficile pour un gouvernement minoritaire aux prises avec deux partis d'opposition. Ce sera pire parce qu'il devra défendre une mesure pour laquelle il n'a pas vraiment d'appuis et qui ne suscite aucune forme d'enthousiasme dans la population. En outre, les libéraux, en engageant 700 millions de façon désinvolte, ont ouvert la porte à tous ceux qui voudront proposer d'autres façons d'utiliser cette somme. Un débat ingérable.

Bref, les libéraux de Jean Charest se retrouvent encore une fois seuls contre tous, isolés dans la défense d'une mesure impopulaire. Décidément, il y a des gens qui n'apprennent jamais.

Trop de contraintes

La raison première du manque de médecins de famille, c'est la présence de trop nombreuses mesures coercitives qui frappent les futurs médecins

VINCENT J. LACROIX



L'auteur est professeur adjoint au département de médecine familiale de l'Université McGill et directeur du programme de médecine sportive de l'Université McGill.

En s'acharnant sur le fait que les médecins diplômés de l'extérieur du Québec ont de la difficulté à acquérir leur permis de pratique, les médias semblent oublier de mentionner la raison première du manque de médecins de famille au Québec. Pourquoi y a-t-il tant de places disponibles dans nos programmes de résidence en médecine familiale?

Plusieurs des médecins diplômés, récemment gradués des quatre facultés de médecine du Québec, choisissent de ne pas pratiquer dans la province parce que:

- 1) Ils sont payés à un salaire beau-

coup moindre que dans les provinces avoisinantes (40% de moins dans bien des cas).

- 2) Ils ne peuvent choisir leur emplacement de travail. À cause du Plan régional d'effectifs médicaux (PREM) les médecins de famille sont pénalisés d'un montant additionnel de 30% pour les 5 premières années de pratique, s'ils décident de travailler dans un endroit non désigné par le gouvernement.

- 3) Ils sont forcés de rendre des services auxquels ils sont peu intéressés, ou encore dans lesquels ils n'ont pas tout à fait les compétences dans le cadre du programme des Activités médicales particulières (AMP). Tout dépendant du nombre d'années de pratique, les médecins de famille sont forcés de travailler un nombre substantiel d'heures par semaine dans les services d'urgence, d'obstétrique, de gériatrie ou de soins palliatifs, sinon ils écotent d'une coupure additionnelle de 30% sur leurs revenus.

Situation insupportable

Ces mesures coercitives jumelées au manque d'incitatifs financiers ont

créé une situation insupportable pour la majorité des médecins de famille au Québec.

Les étudiants en médecine à l'intérieur et à l'extérieur de la province sont au courant de la situation. Ils choisissent de s'enrôler dans des programmes de résidence ailleurs qu'au Québec, parce qu'ultimement ils ne veulent pas pratiquer ici. Les étudiants en médecine choisissent les programmes de résidence en grande partie en rapport avec les opportunités d'emplois futurs.

Nous subissons donc les conséquences des décisions erronées prises au cours des dernières années. En permettant à plus de gradués internationaux d'obtenir leurs permis de pratique pour remplacer les postes laissés vacants par les diplômés des universités québécoises, nous ne touchons qu'une infime partie du problème de la pénurie d'effectifs médicaux. À court et à long terme, l'élimination des mesures restrictives et la création d'incitatifs financiers substantiels sont les seules solutions réalistes à la résolution de la pénurie de médecins de famille au Québec.

Pour en finir avec la suspicion

Il est essentiel que le lobbying soit considéré comme légitime, sain et souhaitable dans toute société démocratique

STEPHANIE YATES



L'auteure est candidate au doctorat en science politique à l'Université Laval. Ce texte est rédigé dans le cadre du programme Action Canada, un

partenariat entre le gouvernement fédéral et le secteur privé pour promouvoir le leadership au Canada.

Le resserrement des règles du lobbying a la cote. Alors que les lois se multiplient et tendent à être plus sévères, une réflexion en profondeur s'impose sur les effets de ces réglementations. Quelles sont les conséquences d'un encadrement plus rigoureux du lobbying? En faisant preuve de plus de sévérité, atteint-on réellement les objectifs visés?

Le moment est propice pour réfléchir à ces enjeux, d'autant plus qu'au Québec, cinq ans après son adoption par le gouvernement Landry, il est prévu que la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying soit réévaluée. Ce sera alors l'occasion de proposer certaines modifications.

Des effets pervers

Le lobbying est une activité légitime dans une société démocratique. Les élus et les fonctionnaires ne peuvent gouverner en vase clos: il est souhaitable que les acteurs de la société civile puissent faire valoir leur point de vue auprès de ces derniers afin que leurs décisions reflètent la volonté collective. Or, malgré leurs bonnes intentions, les décisions des législateurs résultent parfois en des réglementations qui, dans les faits, peuvent dissuader les entreprises et les groupes d'intérêt à faire valoir leurs revendications auprès des gouvernements. Alors qu'on doute fort que la sévérité des règles n'intimide les lobbies les plus puissants – industrie pétrolière, aérospatiale, pharmaceutique, ou autres – la question se pose pour les groupes d'intérêt aux ressources plus limitées, de même que pour les petites entreprises, qui constituent, rappelons-le, 97% de l'ensemble des entreprises canadiennes.

Dans une étude que j'ai menée un an après l'adoption de la loi québécoise, il ressort clairement que la lourdeur bureaucratique liée à l'inscription au registre des lobbyistes est susceptible de générer deux types d'effets pervers. Il y a de fortes chances, d'une part, que les plus petits joueurs poursuivent leurs démarches d'influence dans l'ombre, n'ayant pas les ressources nécessaires pour procé-



En 2002, le ministre de la Justice Paul Bégin et le premier ministre Bernard Landry, annonçaient que le gouvernement péquiste allait légiférer en matière de lobbying.

der à l'inscription au registre et aux mises à jour requises. On anticipe, d'autre part, que devant la complexité des règles, plusieurs groupes et PME choisiront plutôt de limiter leurs démarches auprès des gouvernements, en risquant de se retrouver avec des législations inadéquates au regard de leurs activités. (...)

«Laver plus blanc que blanc»

Les législations visant à encadrer le lobbying sont le plus souvent adoptées – ou modifiées – en réponse à des crises politiques. Ce fut le cas au États-Unis, au Québec, tout comme au niveau fédéral canadien, où la Loi sur la responsabilité fait écho à plusieurs des recommandations du juge Gomery, formulées dans la foulée du scandale des commandites. Un tel climat mène souvent à des décisions législatives qui ont davantage pour but de redorer le blason des partis politiques que d'encadrer avec efficacité le lobbying.

L'exception québécoise pour les organismes à but non lucratif, qui ne sont pas assujettis à la loi, témoigne de façon éloquentes des raccourcis législatifs qui résultent parfois d'une crise politique. Ainsi, puisque les événements ayant mené à l'adoption de la loi québécoise impliquaient des lobbyistes-conseils, ceux-ci ont écôté d'une politique de deux poids, deux mesures, qui les astreint à des règles démesurément sévères par rapport aux contraintes imposées aux autres catégories de lobbyistes. Dans la saga entourant le démantèlement du Casino de Montréal, par exemple, les promoteurs du projet ont dû inscrire au registre des lobbyistes, notamment, les

titulaires de charges publiques visés par leurs démarches, la nature de celles-ci, la période pour laquelle elles se sont poursuivies et les objectifs établis, alors que la majorité des groupes s'opposant au projet ont pu exercer leurs démarches auprès des autorités sans rendre compte de ces détails.

Confiance et reconnaissance

Nous ne pouvons qu'espérer que la réflexion entourant la mise à jour de la loi québécoise puisse se faire dans un climat serein, à distance du jeu politique. Il est primordial que les tenants et aboutissants de plusieurs éléments législatifs soient longuement réfléchis. Alors qu'on doit éviter les excès de zèle, l'assujettissement formel des organismes sans but lucratif semble incontournable pour en finir avec ce double standard qui fait perdurer la suspicion à l'endroit de certains types de lobby. L'obligation d'inscrire au registre certaines stratégies de lobbying, telle la formation, par un groupe donné, de coalitions de citoyens, mérite aussi d'être explorée.

La consultation du registre doit par ailleurs être simplifiée afin que les intéressés – les médias, par exemple – puissent s'y retrouver pour jouer pleinement leur rôle de «chien de garde». Enfin, la hausse de confiance des citoyens envers nos institutions passe aussi – et surtout – par la reconnaissance du lobbying. Il est essentiel que cette activité, qu'elle provienne des entreprises ou des groupes d'intérêt, soit considérée comme légitime, saine et souhaitable dans toute société démocratique.

ACTUALITÉS

TRANSFERT DES PRISONNIERS AFGHANS CAPTURÉS PAR LES SOLDATS CANADIENS

Ottawa et Kaboul s'entendent

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Tentant par tous les moyens de mettre fin à la controverse entourant le traitement réservé aux détenus talibans, le gouvernement Harper a annoncé hier que le Canada a conclu une nouvelle entente avec l'Afghanistan sur le transfert des prisonniers afghans capturés par les soldats canadiens.

En vertu de cette nouvelle entente, les autorités afghanes s'engagent à donner accès sans restriction aux prisonniers qui sont transférés par les militaires canadiens.

Durant la visite des représentants du gouvernement canadien dans les prisons, aucun responsable afghan ne pourra être présent afin de permettre aux prisonniers de parler librement. En outre, le gouvernement Karzaï s'engage à prévenir les autorités canadiennes de tout changement dans les conditions des détenus.

Cette entente, signée hier à Kaboul par l'ambassadeur du Canada en Afghanistan, Arif Lalani, et le ministre afghan de la Défense, Abdul Rahim Wardak, vient corriger des lacunes de la première entente sur le transfert des prisonniers conclue en décembre 2005 par l'ancien gouvernement libéral de Paul Martin. Dans cette première entente, il n'y avait aucune clause prévoyant une quelconque forme de surveillance afin d'empêcher que les prisonniers remis aux Afghans ne soient torturés.

Bizarrement, l'entente a été annoncée non pas par le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, ou le ministre de la Défense, Gordon O'Connor, à la Chambre des communes, comme le voudrait



En vertu de l'accord conclu entre Ottawa et Kaboul, les autorités afghanes s'engagent essentiellement à donner accès sans restriction aux prisonniers qui leur sont transférés par les militaires canadiens.

PHOTO JOHN D MCHUGH, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

la tradition, mais par des avocats du gouvernement en pleine Cour fédérale, hier matin.

L'annonce a été faite au moment où le tribunal s'apprêtait à entendre une demande d'injonction visant à interrompre le transfert des prisonniers afghans capturés par les Forces armées canadiennes.

Cette demande d'injonction a été déposée il y a quelques mois par Amnistie internationale et l'Association britannico-colombienne des libertés civiles. Les

audiences relatives à cette cause ont été suspendues après que les avocats du gouvernement eurent présenté au tribunal les grandes lignes de l'entente. Amnistie internationale a immédiatement critiqué cette entente, estimant qu'elle était insuffisante pour s'assurer que les prisonniers soient bien traités. Elle compte revenir à la charge devant les tribunaux pour obtenir une injonction permanente sur le transfert des prisonniers.

Improvisation dénoncée par Dion

Le quotidien torontois *The Globe and Mail* rapportait la semaine dernière le témoignage d'une trentaine de prisonniers afghans qui affirmaient avoir été torturés après avoir été remis aux autorités afghanes par les soldats canadiens.

Aux Communes hier, le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, a accusé le gouvernement Harper d'improviser sur toute la ligne dans ce dossier. « La ligue d'improvisation continue. (...) Aujourd'hui,

pour éviter une injonction in extremis, le gouvernement prétend qu'il a une entente », a affirmé M. Dion.

En l'absence du premier ministre Stephen Harper, le leader du gouvernement en Chambre, le ministre Peter Van Loan, a répondu que la nouvelle entente vient clarifier celle conclue par l'ancien gouvernement en décembre 2005.

« Nous avons dit que nous travaillerons avec le gouvernement afghan pour clarifier ses responsabilités quant au traitement des prisonniers talibans. Avec le gouvernement afghan, nous avons fait explicites ces responsabilités. Nous avons indiqué et appliqué ces améliorations dans l'accord de 2005, comme nous l'avions promis », a dit le ministre.

Devant les journalistes, M. Dion a dit que l'entente contenait encore des lacunes. Il a aussi réclamé que l'OTAN soit mise dans le coup parce qu'il ne croit pas que le Canada puisse faire confiance aux autorités afghanes pour bien traiter les prisonniers.

« L'entente laisse entendre que le gouvernement afghan va prendre part de nos inquiétudes quand nous en aurons et fera enquête. Après, il reviendra pour nous dire ce qui en est. Je crois qu'on en est à une étape maintenant où il faut avoir une entente avec l'OTAN pour s'assurer que ce travail est fait conjointement du début à la fin », a dit M. Dion.

Pour sa part, le chef bloquiste Gilles Duceppe a dit que cette entente répond en bonne partie aux exigences du Bloc québécois. Toutefois, il veut voir l'assurance que l'entente s'applique à tous les prisonniers et non pas uniquement aux détenus qui auront été interrogés par les soldats canadiens et ensuite remis aux autorités afghanes.

Petit guide d'une grosse tempête...

La controverse sur le transfert des prisonniers afghans a plongé le gouvernement Harper dans la pire crise de sa courte histoire. Qui savait quoi? Qui a signé quoi? Voici un petit guide pour vous retrouver dans ce dossier.

MAGNÈS GRUDA

Q Que reproche-t-on au juste au gouvernement canadien?

R Selon une enquête du *Globe and Mail*, des détenus afghans transférés par l'armée canadienne aux autorités locales sont maltraités en prison. Le journaliste Graeme Smith a interviewé une trentaine de ces prisonniers et visité plusieurs prisons afghanes. Selon les informations qu'il a recueillies, des détenus sont battus, affamés, exposés au froid et soumis à des chocs électriques pendant les interrogatoires.

Q Que dit le droit international à ce sujet?

R La troisième convention de Genève, signée en 1949, prohibe toute torture physique, morale ainsi que toute contrainte exercée sur les prisonniers de guerre. La menace de mauvais traitements est également exclue de l'arsenal des méthodes d'interrogatoire. Lorsqu'un pays remet ses prisonniers aux autorités d'un autre État, il doit s'assurer que celles-ci sont disposées à respecter ce traité et en mesure de le faire.

Q Quelles sanctions risque un pays qui ne respecte pas ce traité?

R Théoriquement, il peut être poursuivi pour crimes de guerre devant la Cour pénale internationale. Mais le risque que le Canada soit inculpé à ce chapitre est quasi inexistant.

Q Depuis quand le Canada remet-il ses prisonniers aux Afghans?

R Avant décembre 2005, le Canada remettait ses prison-

niers aux autorités américaines. En décembre 2005, le chef d'état-major Rick Hillier a signé une entente avec le ministre de la Défense Afghan en vertu de laquelle les forces armées canadiennes s'engagent à remettre tous leurs prisonniers aux autorités locales. Cette entente a été aussitôt décriée par Amnistie internationale, selon qui « bon nombre de personnes ainsi livrées seraient presque certainement torturées et maltraitées ».

Q Que dit exactement cette entente?

R Elle ne permet pas aux responsables canadiens de rendre visite aux prisonniers, laissant ce rôle à la Croix-Rouge – qui n'a pas l'obligation de rendre compte de ses observations au Canada. Un accord supplémentaire conclu plus tard attribue cette responsabilité à la Commission indépendante afghane des droits de la personne, mal outillée pour faire ce travail. Au cours des derniers jours, il y a eu plusieurs déclarations contradictoires à ce sujet. Le ministre de la Défense Gordon O'Connor a assuré que les responsables canadiens pou-

vaient rendre visite aux détenus. Stephen Harper a dit le contraire. Ce qui est sûr, c'est que l'entente de 2005 ne le prévoit pas.

Q Qui est responsable de la signature de l'entente de décembre 2005?

R C'est l'un des enjeux politiques de la controverse. Les ministères de la Défense et des Affaires étrangères se renvoient la balle à ce sujet. Selon des documents obtenus par *La Presse*, le ministre libéral des Affaires étrangères Bill Graham a donné le mandat à Rick Hillier de négocier l'accord, puis le feu vert pour le signer.

Q Le gouvernement était-il au courant des allégations de torture?

R Human Rights Watch et Amnistie internationale ont multiplié les alertes au sujet des conditions de vie dans les prisons afghanes. Selon des documents obtenus par *La Presse*, des diplomates canadiens ont aussi averti le gouvernement en 2003, 2004 et 2005 du recours généralisé à la torture en Afghanistan. John

McCallum, ministre de la Défense en 2003, a dit n'avoir jamais vu ces documents. La ligne officielle, à Ottawa, reste la suivante : il ne s'agit que d'allégations, et le gouvernement n'est pas au courant de cas de torture spécifiques.

Q Que font les autres pays engagés en Afghanistan avec leurs prisonniers?

R Les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, le Danemark et la Norvège ont tous signé des ententes avec les Afghans, prévoyant des garanties d'accès aux prisonniers. C'est également ce que prévoit l'entente signée hier par le Canada.

Q Cette nouvelle entente règle-t-elle tous les problèmes?

R Pas aux yeux d'Amnistie internationale, qui estime que la torture est si répandue en Afghanistan que même un système de surveillance ne permettra pas de prévenir les mauvais traitements. Et que le meilleur moyen d'assurer le respect de la Convention de Genève demeure la mise en place d'un centre de détention contrôlé par l'OTAN.

Hockey Canada soutient Shane Doan

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les représentants de Hockey Canada ont défendu avec ardeur hier devant un comité parlementaire leur décision de nommer le hockeyeur Shane Doan au poste de capitaine de l'équipe nationale.

Même si l'aïl droit des Coyotes de Phoenix est au cœur d'une polémique à propos de présumées insultes qu'il aurait proférées contre les francophones lors d'un match à Montréal le 13 décembre 2005, le président et directeur général de Hockey Canada, Bob Nicholson, a déclaré que la Ligue nationale de hockey lui avait soumis un rapport qui innocentait M. Doan et que par conséquent, pour lui, rien n'empêchait le joueur de représenter le Canada au sein de l'équipe nationale. « Nous sommes 100 % avec Shane Doan », a lancé un Bob Nicholson émotif qui a ajouté que tout le monde devrait appuyer un hockeyeur de cette trempe qui a représenté huit fois le Canada sur la scène internationale. « S'il n'était pas capitaine de cette

équipe, je ne suis même pas sûr qu'il y aurait une équipe », a ajouté M. Nicholson, un ami de Wayne Gretzky, l'un des propriétaires des Coyotes de Phoenix et entraîneur de Shane Doan.

Le directeur général de Hockey Canada n'a pas nié cependant que, selon le rapport d'enquête de la LNH, les mots « fucken Frenchman » ont bel et bien été lancés à l'intention d'un quatuor d'arbitres francophones lors du fameux match du 13 décembre 2005. « Il n'y a aucun doute que ces mots ont été prononcés sur la glace, a-t-il dit. Mais l'enquête démontre que ce n'est pas Shane Doan qui a prononcé ces mots. »

Plusieurs députés du comité des langues officielles ont cependant objecté à Hockey Canada que l'affaire n'était pas véritablement réglée puisqu'elle était encore devant les tribunaux. Shane Doan poursuit en effet le député libéral Denis Coderre pour diffamation et M. Coderre a pour sa part intenté une contre-poursuite contre le hockeyeur pour le même motif.

Le député bloquiste de Verchères-Les Patriotes, Luc Malo, a soutenu en comité que Hockey Canada aurait pu donner le C du capitaine à quelqu'un d'autre en attendant que l'affaire se règle parce que, a-t-il dit, « ce dossier n'est pas un dossier réglé pour les Québécois ». Le député Pablo Rodriguez ne comprend pas pour sa part que Hockey Canada n'ait pas tenu compte du témoignage du juge de ligne Michel Cormier qui a formellement affirmé à la cour, dans une déclaration sous serment, que Shane Doan avait bel et bien tenu le 13 décembre 2005 les propos antifrancophones qu'on lui attribue. « Cela aurait pu faire en sorte que vous preniez un peu de recul », a affirmé M. Rodriguez.

Le président du conseil d'administration de Hockey Canada, René Marcil, a répondu à cela que son organisation croyait la version de la LNH parce que la LNH est le partenaire de Hockey Canada.

« Ce qui me fait extrêmement mal là-dedans, a répondu à Hockey Canada le député bloquiste Richard Nadeau, c'est de vous entendre me dire que la Ligue nationale de hockey, c'est plus important que les cours de justice. Le système de justice est saisi présentement de cette situation. Il aurait fallu, pour un moindre respect, pour quiconque respecte les droits de la personne au Québec et au Canada, surtout en tenant compte des allégations qui ont été rapportées, qu'il y ait eu une petite gêne de la part de Hockey Canada pour justement faire en sorte de ne pas mettre de l'huile sur le feu. »

De son côté, le député néo-démocrate Yvon Godin n'a pas digéré que le vice-président de la LNH, Colin Campbell, ait sommé la veille les élus de se « mêler de leurs affaires ». « Je ne suis pas d'accord pour mettre les députés au banc des punitions, a-t-il dit avec colère. On ne joue pas au hockey, on est là pour représenter notre pays. » À plusieurs reprises, les membres du comité des langues officielles

ont rappelé à Hockey Canada que l'organisme recevait 3,2 millions en subventions fédérales par année et qu'en conséquence, il devait rendre compte de ses actions aux Canadiens, un point de vue repris plus tard devant les journalistes par le chef de l'opposition officielle, Stéphane Dion.

Pour le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, la nomination de Shane Doan au poste de capitaine d'Équipe-Canada avant que l'on connaisse toute la vérité sur cette affaire « est une injure faite aux Québécois ».

Par ailleurs, certains députés francophones se sont inquiétés hier en privé du sort que la Ligue nationale de hockey allait réserver au juge de ligne Michel Cormier, en raison de son témoignage. Ce dernier sera-t-il protégé? Sera-t-il l'objet de représailles? « Il est étrange de constater que M. Cormier n'a arbitré aucun match depuis le début des séries éliminatoires », a fait remarquer l'un de ces députés qui a demandé à ne pas être identifié.



ATTENTION
Habiter au LUX provoque
un sentiment de WOW
intense. Nous préférons
en avertir les retraités.



Admirez. Swignez. Savourez. Relaxez.

Découvrez le complexe pour retraités le plus grand, le plus complet
et le plus WOW au Québec. Visitez 5500, rue Sherbrooke Est
Appelez (514) 259-5500 Cliquez www.luxgouverneur.ca

LOUEZ À PARTIR DE 1045\$ PAR MOIS.

le côté WOW
de la retraite

LUX



GOVERNEUR
RÉSIDENCES

MONDE

Salvador : la ruée vers la ferraille

Au Salvador, comme dans toute l'Amérique latine, les déchets métalliques sont exportés de l'autre côté du Pacifique afin d'alimenter la croissance chinoise. Un commerce qui permet à des milliers de récupérateurs de survivre. Tout y passe, des vieilles canettes de bière jusqu'aux câbles téléphoniques – que l'on vole pour mieux les vendre.

FRÉDÉRIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

SAN SALVADOR — Un samedi matin de fin avril, un véritable embouteillage se forme devant l'entrepôt de l'entreprise Indresa, au centre de San Salvador. Des camions débordant de ferraille sont déchargés par des « trieurs » qui dégoulinent de sueur.

Des particuliers se bousculent devant la bascule pour peser leur sac rempli de câbles ou de tôle rouillée.

Trônant au milieu de ce capharnaüm, Victor Chizmar, le gérant, mesure d'un œil expert la hauteur des montagnes de rebut : « Là-bas ce sont des pièces de moteur et de transmission de voiture, c'est de l'aluminium. Ici, ce sont des canettes de boisson... Ça va directement dans les compacteuses. Par là, ce sont des câbles en cuivre... C'est ce que nous avons de plus précieux. »

Au Salvador, la récupération de métal est une vieille tradition : ce petit pays d'Amérique centrale n'a pas de matières premières, et le recyclage des déchets permet aux plus pauvres de ses habitants de survivre. Mais depuis quelques années les entreprises de ce secteur se sont multipliées en envahissant notamment la « primera calle oriente », devenue une véritable Mecque de la ferraille.

Une frénésie dont les causes se trouvent de l'autre côté du Pacifique : « Tout ce que nous ramassons part pour la Chine, explique Victor Chizmar. Là-bas, la croissance économique est telle qu'ils ne peuvent pas se contenter du minerai qu'ils produisent ou qu'ils importent. Un métal, comme le cuivre par exemple, est fondamental pour leur développement : tout le réseau électrique est en cuivre. Mettez ça à l'échelle du marché chinois et



PHOTO FREDERIC FAUX. COLLABORATION SPÉCIALE

Le Salvador n'a pas de mines, mais ce pays envoie chaque année 20 000 tonnes de déchets métalliques en Chine. Ce sont des restes de moteurs, de voiture, de machines à laver, des casseroles ou des boîtes de Coca. Tout y passe.

vous comprendrez pourquoi la demande a explosé. »

Les prix grimpent

Le Salvador, dépourvu de mines susceptibles d'intéresser l'ogre chinois, avec lequel il n'entretient d'ailleurs aucune relation diplomatique, a ainsi exporté l'année dernière 30 000 tonnes de fer, d'aluminium ou de cuivre vers l'Asie. Ce marché, qui

dépasse les 10 millions de dollars, est par ailleurs porté par une hausse sans précédent des cours : entre 2005 et 2007, au Salvador, la valeur de 100 livres de fer a été multipliée par quatre en passant de 4 à 15 \$US. Le cuivre, qui a battu son record en mai 2006, est aujourd'hui acheté à deux dollars la livre, soit deux fois plus qu'il y a quatre ans.

« La collecte de métal, on appelle ça le négoce de la faim car ça permet à des centaines d'ivrognes et de vagabonds de survivre, ajoute Victor Chizmar. Mais aujourd'hui ils ne sont plus seuls : nous avons aussi des femmes seules, des retraités, des ouvriers qui bouclent leurs fins de mois. »

Le gérant d'Indresa se souvient encore de ses premiers conteneurs envoyés vers la lointaine Chine, en 2003 : « À l'époque il y avait beaucoup de terrains en friche avec des pièces métalliques abandonnées, ça allait très vite. Mais aujourd'hui c'est devenu plus difficile, regrette-t-il. On ne trouve plus un morceau de boîte de conserve ou de cannette dans les rues de San Salvador ! »

Les récupérateurs, qui souffrent aussi de cette pénurie, se sont donc tournés vers les infrastructures du pays : 700 kilomètres de câbles téléphoniques ont disparu en 2006, ainsi que des centaines de compteurs d'eau en cuivre, des bouches d'égoût en fonte. Même les grilles du parc Simon Bolivar, au centre San Salvador, auraient elles aussi disparu dans les fonderies de Shanghai ou de Canton.

« La collecte de métal, on appelle ça le négoce de la faim car ça permet à des centaines d'ivrognes et de vagabonds de survivre. »

Des prix qui ont très vite intéressé Ilda Pineda, mère célibataire qui a monté une mini-épicerie dans sa maison : « Quand j'ai commencé à ramasser des canettes de boisson, on me les achetait 25 cents la livre, aujourd'hui c'est 70 cents, se félicite-t-elle. Ça me permet de compléter mes revenus, mais il y a beaucoup de concurrence... Je croise maintenant des familles entières, avec les enfants, qui fouillent les poubelles après le travail. »

Turquie : la crise persiste en attendant les législatives anticipées

BURAK AKINCI
AGENCE FRANCE-PRESSE

ANKARA — Le Parlement de Turquie a fixé hier au 22 juillet les législatives anticipées visant à sortir le pays de la crise qu'a provoquée l'élection présidentielle entre le gouvernement issu de la mouvance islamiste et le camp laïque.

Les députés ont voté à l'unanimité une proposition du parti Justice et Développement (AKP, majoritaire) d'avancer les législatives prévues initialement le 4 novembre.

Évoquant mardi des élections antici-

L'armée, qui a fait tomber quatre gouvernements depuis 1960, a accusé le gouvernement et son candidat à la présidence de ne pas défendre les principes laïques.

pées, le premier ministre Recep Tayyip Erdogan, chef de l'AKP, avait relancé le débat sur l'élection du président au suffrage universel après que la Cour constitutionnelle eût invalidé le premier tour de scrutin présidentiel au Parlement.

Les juges ont estimé, sur un recours du Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), qui a boycotté le vote, que le manque d'un quorum des deux tiers des députés ne permettait pas de valider ce scrutin. Dix voix avaient man-

qué à Abdullah Gül, numéro 2 de l'AKP et seul candidat en lice, pour être élu lors de ce vote.

Gül, ministre des Affaires étrangères, a indiqué qu'il ne maintiendrait pas sa candidature s'il échouait à être élu au nouveau premier tour qui se tiendra dimanche. Cet ancien islamiste de 56 ans n'a aucune chance d'être élu à la magistrature suprême, l'opposition ayant annoncé qu'elle boycotterait ce deuxième vote aussi.

L'armée veille

Le président de la République est considéré héritier de Mustafa Kemal Atatürk, fondateur de la Turquie laïque. Ce qui choque les laïques les plus sourcilleux, c'est que l'épouse de Gül porte le voile.

Le président sortant Ahmet Necdet Sezer, défenseur résolu de la laïcité dont le mandat s'achève le 16 mai, a affirmé hier qu'il resterait à la tête de l'État tant que son successeur n'aura pas été élu.

Certains responsables de l'AKP avaient suggéré que le président du Parlement, Bülent Arınç, considéré comme l'un des cadres du parti les plus proches de la mouvance islamiste, devrait assumer la fonction de chef de l'État par intérim après l'expiration du mandat de Sezer.

L'armée, qui a fait tomber quatre gouvernements depuis 1960, a publié un texte accusant le gouvernement et son candidat à la présidence de ne pas défendre les principes laïques.

CLASSIQUE

15 à 35% de réduction

100% CONFORT

Mai.
Vent de fraîcheur et de renouveau. Faites peau neuve avec notre belle collection de cuirs naturels.

CHAMPÊTRE

15 à 35% de réduction

100% QUALITÉ

Cuir pleine fleur, cuir de buffle ou cuir rustique, vous trouverez votre alter ego parmi notre élégante sélection de mobiliers rembourrés fabriqués sur commande, pour vous, à votre goût.

URBAIN

15 à 35% de réduction

100% SATISFACTION

Jusqu'au 31 mai 2007, bénéficiez de réductions avantageuses allant de 15 à 35% sur tous nos modèles de fauteuils et de canapés de cuir, et jusqu'à 25% de réduction sur leurs fidèles compagnons, les repose-pieds et les tables de salon.

MOBILIER D'ICI | QUALITÉ. CONFORT. DURABILITÉ.

Patrimoine
MAISON DE MEUBLES

3932, Autoroute 440 Ouest (angle Curé-Labelle) Laval (Qc) H7T 2P7 • 450 687.6867

EN BREF

CUBA
Tentative de détournement

Trois jeunes déserteurs de l'armée cubaine ont été « neutralisés » par la police après une intense fusillade hier à l'aéroport de La Havane, où ils avaient tenté de s'emparer d'un avion pour quitter le pays, a-t-on appris de source aéroportuaire. Leur sort exact demeurerait inconnu en l'absence de toute confirmation officielle, certaines sources faisant état d'un mort, d'autres de deux, un déserteur et un officier militaire. — AFP

RUSSIE
Course aux armements

Le projet d'extension du bouclier antimissile états-unien à l'Europe va déclencher une nouvelle course « incontrôlable » aux armements, a affirmé hier le chef d'état-major de l'armée russe, le général Iouri Balouïevski. Les États-Unis veulent installer 10 missiles en Pologne et un radar en République tchèque. Ce projet est très mal accueilli par la Russie. Le président Vladimir Poutine a remis en cause le traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE), et le vice-premier ministre Sergueï Ivanov a indiqué hier que la Russie n'informerait plus l'OTAN des mouvements de ses troupes. — AFP

NIGERIA
Vague d'enlèvements

Une vingtaine d'étrangers, dont un patron du groupe sud-coréen Daewoo, ont été enlevés en 48 heures dans la région pétrolière du sud du Nigeria, où des séparatistes ont annoncé hier la libération de plusieurs otages enlevés le matin même. Le delta du Niger, d'où le pays tire 95 % de ses rentrées en devises, est depuis un an le théâtre de rapt et d'attaques menés par des groupes armés qui réclament une meilleure distribution des richesses. — AFP

BANGLADESH
L'armée recule

Cédant aux pressions internes et étrangères, le régime « intérimaire » qui a pris le contrôle du pays avec l'appui de l'armée par un « coup d'État discret » le 11 janvier a renoncé à envoyer en exil la première ministre sortante Khaleda Zia et à interdire le retour de la chef de l'opposition, Hasina Wajed. Celle-ci est attendue à Dhaka la semaine prochaine. Muhammad Yunus, lauréat du Nobel de la paix 2006, a entre-temps renoncé, par manque de soutien, à son projet de créer un nouveau parti politique. — AFP

ARMÉNIE
Manif préélectorale

Plusieurs milliers d'opposants se sont rassemblés hier dans le centre d'Erevan, capitale d'Arménie, pour dénoncer le pouvoir sortant à l'approche des législatives du 12 mai dans cette ex-république soviétique. La manifestation était organisée par les partis Temps nouveaux et République, et par une coalition de groupes d'opposition. « Notre but est de chasser ceux qui sont au pouvoir », a lancé Aram Sarkysyan, ancien premier ministre et chef du parti République. — AFP

LE CHIFFRE DU JOUR
19

C'est l'équivalent en \$US de l'amende que le district de Gicumbi, au Rwanda, a instituée (10 000 francs rwandais) à l'encontre de tout homme polygame. Une femme qui aura accepté d'être épousée par un homme déjà marié sera renvoyée de son nouveau foyer par les autorités locales, qui vont aussi traquer les couples vivant en union libre. Ils seront punis d'une amende de 5000 francs, ou 9,50 \$US. — AFP

Israël : 200 000 manifestants réclament le départ d'Olmert

BENOIT FAIVELEY
COLLABORATION SPÉCIALE

TEL-AVIV — Entre 150 000 et 200 000 manifestants ont bruyamment exigé, hier soir, la démission du premier ministre israélien Ehoud Olmert, ainsi que celle de son ministre de la Défense Amir Peretz. Les deux hommes sont sévèrement pris à partie dans le pays pour leur conduite lors de la guerre au Liban l'été dernier, sanctionnée par une commission d'enquête.

Le chef de l'opposition de droite, Benyamin Nétanyahou, a lui aussi demandé au premier ministre Olmert de quitter le pouvoir et de déclencher des élections anticipées. Sans succès. Au contraire, le controversé chef du gouvernement est bien déterminé à rester en poste, et est même parvenu hier à endiguer la fronde menée contre lui par sa ministre des Affaires étrangères, Tzipi Livni, qui exigeait elle aussi son départ à la suite du rapport de la commission Winograd.

Celle-ci l'a blâmé, lundi, pour sa gestion catastrophique de la guerre avec le Liban. Le conflit a coûté la vie à 1200 Libanais et à 160 Israéliens. Une intervention malheureuse, mal planifiée et mal menée, a conclu la commission. D'où la grande manifestation d'hier sur la place Rabin, lieu habituel des grands rassemblements à Tel-Aviv. Tous appelaient à la démission des deux dirigeants.

Attachées à la façade de l'hôtel de ville qui surplombe la place, les terre-pleins et les quelques palmiers à proximité, des dizaines de banderoles aux larges caractères profesaient des slogans repris à tue-tête par des milliers de manifestants... et les milliers de watts de la sono installée pour l'occasion. « Olmert à la maison! », « Les perdants dehors! »

L'été dernier, Ran, étudiant de 23 ans, a été mobilisé comme beaucoup d'Israéliens de son âge sur le front libanais : « Pour moi, c'était l'infanterie. Et pendant plu-



Dans la foule rassemblée à Tel-Aviv pour exiger la démission du premier ministre Ehoud Olmert, des manifestants déploient une banderole arborant les visages des soldats israéliens capturés par le Hezbollah.

sieurs semaines. Pas de stratégie de défense. Pas de stratégie d'attaque. Rien... Lamentable. »

Le jeune manifestant n'est pas le seul à critiquer le premier ministre et son ministre de la Défense. Selon les sondages, deux Israéliens sur trois exigent aussi leur départ. L'appel à la démission lancé hier devant le Parlement israélien par le leader de l'opposition Benyamin Nétanyahou est donc largement partagé. Mercredi, Tzipi Livni, la ministre des Affaires étrangères, avait elle aussi conseillé à Ehoud Olmert de rendre son tablier. Et cela même si elle est membre de Kadima, le parti du premier ministre. Numéro deux du gouvernement, cette ancienne

du Mossad et héritière de l'ancien premier ministre Ariel Sharon, n'a pas caché ses intentions de se porter candidate à la direction du parti centriste israélien. « Le moment est venu de rétablir la confiance de l'opinion à l'égard du gouvernement », avait-elle insisté. Mais la fronde a échoué, et seuls deux autres députés de Kadima sur 29 ont soutenu son appel.

Aussi présent hier sur la place Rabin, Uri Avneri, un des plus vieux activistes du pays et fondateur du « Gush Shalom », le Bloc de la paix, ne peut que confirmer les propos de Tzipi Livni : « Ehoud Olmert est sans aucun doute le pire premier ministre qu'Israël ait connu, il est arrivé au pouvoir par accident après l'attaque cérébrale d'Ariel Sharon en

janvier 2006. La meilleure solution pour le pays serait qu'il démissionne et que Tzipi prenne directement sa place... Un moindre mal finalement. Ensuite, on verra. »

Sur la scène – drapée d'un « losers dehors! » –, un père qui a perdu son fils durant la dernière guerre somme Olmert de partir. Un peu plus tard, Meir Chalev, un écrivain israélien, prend la parole et s'insurge : « Vous aviez voulu cette guerre, vous l'avez déclenchée! Et tout le monde vous a surpris défroqués, le pantalon sur les chevilles! » Des artistes aussi se succèdent. Une ballade mélancolique jouée à la guitare folk donne le ton : « Rentrez à la maison, nous méritons mieux que vous. »

hitachi.ca

TÉLÉVISEUR HAUTE DÉFINITION



Seul le téléviseur UltraVision® de Hitachi libère la vraie beauté et la réelle puissance de l'écran à plasma.



ULTRAVISION

Le nouveau téléviseur à écran plasma plat UltraVision® de Hitachi – le HD1080 – a recours à une nouvelle méthode pour alimenter des pixels sur un panneau; ce qui se traduit par une résolution incroyable de 1,3 million de pixels. Concrètement, ce panneau génère 300 000 pixels de plus que les produits 768p traditionnels. Une résolution verticale de ligne à ligne en parfaite harmonie avec la norme de télévision haute définition actuelle permet donc de créer une image étonnamment détaillée.

Comme il s'agit d'un téléviseur plasma UltraVision® de Hitachi, vous bénéficierez d'un temps de réponse plus rapide et plus uniforme de l'image lors des scènes d'action, ainsi qu'un rapport de contraste plus élevé pour générer les noirs les plus profonds que vous n'avez jamais vus. De plus, grâce à nos technologies exclusives (nous les élaborons et fabriquons nous-mêmes), votre téléviseur plasma HD1080 UltraVision® de Hitachi vous procurera une image aux couleurs réelles et vibrantes.



P42H401 / P50H401
PLASMA DE 42 PO ET 50 PO
NOIR AVEC GARNITURE ARGENT



P42H4011 / P50H4011
PLASMA DE 42 PO ET 50 PO
NOIR AVEC GARNITURE BRONZE À CANON



P42T501 / P50T501
PLASMA DE 42 PO ET 50 PO
NOIR AVEC GARNITURE NOIRE



HITACHI
Inspirer l'avenir

Irak : Bush bouge sans bouger



JOONEED KHAN
ANALYSE

Six mois après avoir perdu le Congrès et reçu le rapport Baker-Hamilton sur l'Irak, l'administration Bush a renoué hier les contacts avec la Syrie et l'Iran, une demande majeure du rapport et de l'opposition démocrate. Mais elle s'est aussitôt employée à minimiser la portée de l'événement.

Les entretiens à Charm el-Cheikh, en Égypte, en marge d'une conférence internationale sur l'Irak, entre la secrétaire d'État Condoleezza Rice et ses homologues syrien et iranien n'étaient que « des conversations en aparté » et n'annonçaient pas une normalisation des relations, a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Tony Snow.

Les démocrates, qui négocient avec l'administration un compromis sur le financement de la guerre doublé d'un plan de retrait états-unien d'Irak, ont salué les rencontres entre Rice et ses homologues syrien Wallid Mouallem et iranien Manouchehr Mottaki, et déploré que la Maison-Blanche ait critiqué de récents voyages à Damas d'élus démocrates.

« J'apprécie le fait que cette administration, si prompte à critiquer ceux d'entre nous qui ont rencontré des dirigeants syriens, ait finalement décidé de prendre cette initiative diplomatique », a déclaré le sénateur John Kerry, défait à la présidentielle de 2004.

Des résultats flous

Il n'était pas clair hier si les rencontres de Charm el-Cheikh ont débouché sur du concret



La secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice a assisté hier à la conférence internationale sur l'Irak, à Charm el-Cheikh en Égypte.

ou si elles auront une suite. De même, l'engagement de plus de 50 pays et organisations à la conférence de financer un plan

Il n'était pas clair hier si les rencontres de Charm el-Cheikh sur l'Irak ont débouché sur du concret ou si elles auront une suite.

quinquennal de sauvetage de l'Irak et d'annuler près de 30 milliards de dollars américains de dette de ce pays est resté flou et virtuel.

Bagdad pose à ses créanciers

l'annulation de sa dette comme condition préalable à tout investissement en Irak, a d'ailleurs affirmé à Charm el-Cheikh le

ministre irakien des Finances, Bayan Jabr. Les 19 pays riches du Club de Paris ont convenu en 2004 d'alléger la dette de l'Irak à hauteur de 80 % en trois phases, à l'issue desquelles cette dette

devrait passer de 38,9 milliards de dollars US à 7,8 milliards en 2008.

M^{me} Rice a dit avoir évoqué avec Mouallem, à la première rencontre de ce niveau depuis janvier 2005, « le problème des combattants étrangers à l'origine des attentats suicide en Irak ». Washington accuse la Syrie de ne pas faire assez pour empêcher l'infiltration des insurgés en Irak. L'entretien a été « professionnel, efficace et très concret » pour M^{me} Rice, « franc et constructif », selon son homologue syrien.

Auparavant, M^{me} Rice a échangé

quelques mots avec son homologue de l'Iran, dont le rôle est jugé crucial pour la stabilisation de l'Irak. C'était la première rencontre bilatérale de plus haut niveau depuis la rupture des relations entre les deux pays en 1980.

Gates, Fallon et Cheney

Parallèlement, pendant que les violences continuaient en Irak et que sunnites et Kurdes s'opposaient à une nouvelle loi sur le pétrole, le secrétaire à la Défense, Robert Gates, a réitéré hier la mise en garde de Washington contre un retrait d'Irak laissant ce pays dans le chaos, ce qui serait, selon lui, une catastrophe pour le Moyen-Orient et les États-Unis.

L'amiral William Fallon, chef des opérations militaires états-unien au Moyen-Orient, s'est plaint de son côté de la lenteur des progrès politiques réalisés par les Irakiens. « Ils n'avancent pas, à mon avis, assez vite pour soutenir ce que nous essayons de faire dans ce pays », a dit le chef du Centcom devant la commission des forces armées du Sénat.

Les démocrates lient l'éventuel retrait états-unien d'Irak à la prise en charge progressive de leur pays par les Irakiens, cela dans un laps de temps plutôt court, d'ici début 2008.

Les propos comme ceux de Gates et de l'amiral Fallon ont amené hier Joseph Galloway, analyste militaire des journaux McClatchy, à écrire que « Bush est déterminé à prolonger la guerre perdue » en Irak, où 4000 GI viennent de s'ajouter aux 146 000 déjà sur place.

Enfin, sur fond des tractations à Washington et dans la foulée de Charm el-Cheikh, le vice-président Dick Cheney effectuera, la semaine prochaine, une tournée aux Émirats arabes unis, en Arabie Saoudite, en Égypte et en Jordanie, pays que Washington cherche à rallier pour soutenir le fragile gouvernement de Nouri al-Maliki à Bagdad.

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

CONÇUE POUR AMÉLIORER RÉELLEMENT VOTRE VIE, UN MOMENT À LA FOIS.



ASSOCIATION
DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE
DU CANADA

MEILLEURE NOUVELLE VOITURE DE LUXE DE MOINS DE 50 000 \$

E • Moteur V6 de 3,5 litres et 272 ch • Super transmission à commande électronique à 6 rapports • Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule • Régulateur de traction • 8 coussins gonflables • Système audio haut de gamme Lexus • Sièges avant en cuir, chauffants et à réglages assistés • Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande assistée • Garnitures similibois • Système d'accès SmartAccess à démarrage à bouton-poussoir • Panneau de toit transparent assisté

S

ES 350 2007

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE
42 900 \$[†]

LOCATION DE 48 MOIS
6,9%* 535 \$[‡]
MOIS
ACOMPTE DE 5 074 \$*
DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0 \$*

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

SPINELLI LEXUS LACHINE
spinellilexus.com
LACHINE (514) 634-7171 1 800 352-6111

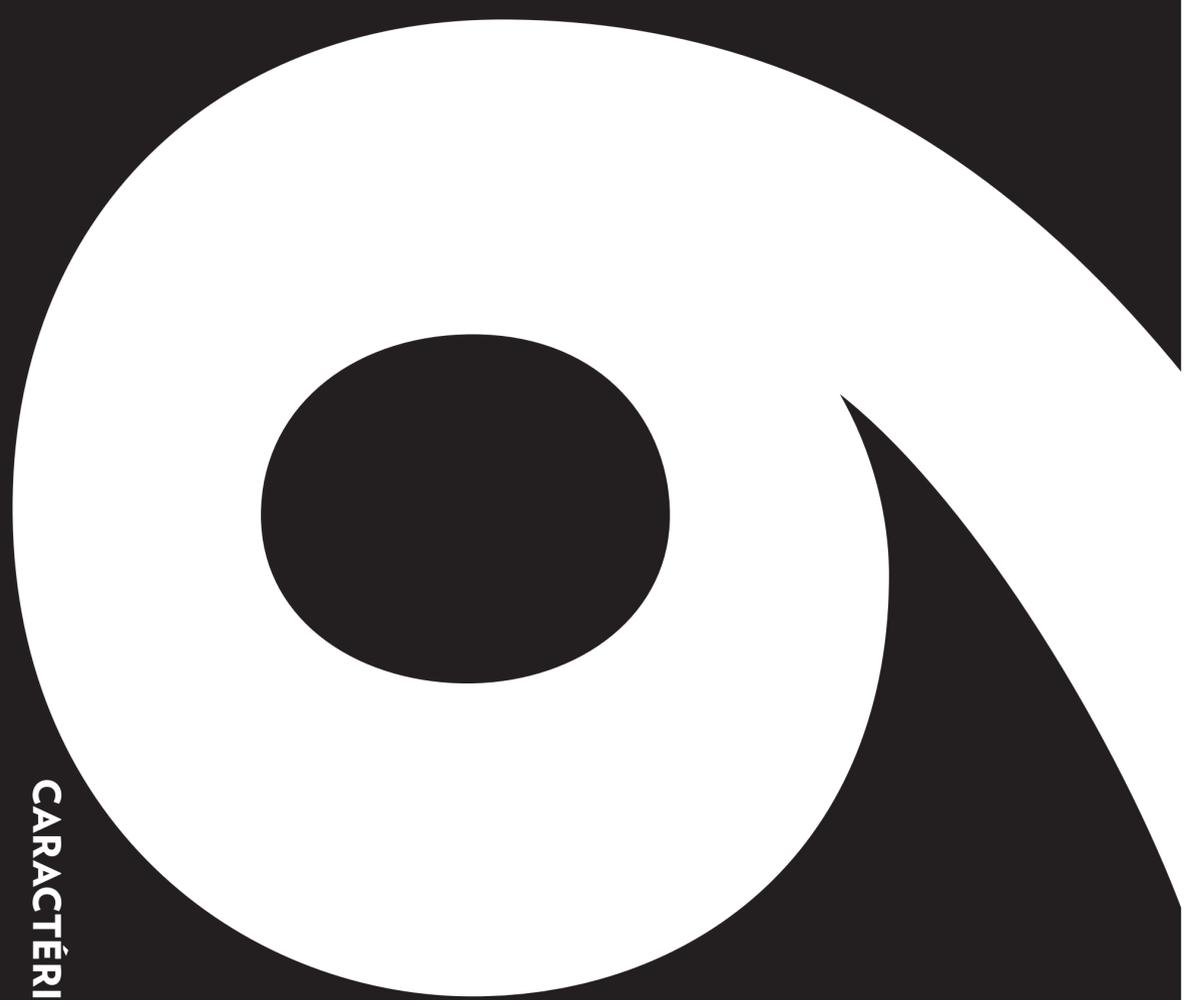
LEXUS LAVAL
lexuslaval.ca
LAVAL (450) 686-2710 1 866 709-3713

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
spinellilexus.com
POINTE-CLAIRE (514) 694-0771 1 877 694-0771

GABRIEL LEXUS
gabriel.lexus.ca
ST-LAURENT (514) 747-7777

PRESTIGE LEXUS
prestige.lexus.ca
BROSSARD (450) 923-7777

*Modèle Lexus neuf ES 350 2007 Sfx A à un PDSF de 42 900 \$. Frais de transport et de préparation (1 775 \$), taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. †Terme de location offert par l'entremise de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre de durée limitée valide à la location d'un modèle neuf ES 350 2007 Sfx A. Location basée sur un terme de 48 mois, au taux annuel de 6,9 %. Paiement mensuel de 535 \$ avec acompte de 5 074 \$, frais de transport et de préparation de 1 775 \$, dépôt de sécurité de 0 \$ et premier paiement mensuel exigibles au début du bail. Taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. Kilométrage limité à 96 000. Des frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire s'appliquent. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir les prix de détail et de location à leur discrétion. Une commande au détail pourrait être requise. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour tous les détails.



CARACTÉRISTIQUES QUI FONT TOURNER NOS PRESSES

Conscience sociale et écologique, ouverture aux différences, besoin d'originalité, grande volonté d'apprendre, confiance en l'avenir et sentiment d'être citoyens du monde: voilà quelques traits qui caractérisent les lecteurs de La Presse selon le dernier sondage 3SC de CROP. Chaque année, ce sondage trace un portrait socioculturel de la société québécoise. Dans son édition 2006, il montre qu'aucun autre média de masse ne rejoint nos lecteurs aussi bien que celui que nous imprimons.

LA PRESSE

cyberpresse.ca
LA PRESSE

CE PRINTEMPS,
LA PRESSE
A LE COEUR
EN FÊTE!



**CROISSANCE
EXCEPTIONNELLE
DE NOTRE TIRAGE**

**RECORD HISTORIQUE
DE NOTRE NUMÉRO
DU DIMANCHE**

**SOMMET INÉGALÉ EN
15 ANS DE NOS NUMÉROS
DE LA SEMAINE**

Croissance exceptionnelle du tirage de *La Presse*

Chers lecteurs,

Le retour du beau temps, avec sa promesse de soleil et de chaleur, représente toujours un des moments les plus agréables de l'année. À *La Presse*, ce début du mois de mai nous apporte aussi une autre raison de nous sentir le cœur en fête. En effet, les derniers résultats ABC, organisme qui certifie le tirage des quotidiens, nous ont valu d'excellentes nouvelles. Je tiens à les partager avec vous, qui nous accordez toujours en plus grand nombre votre confiance.



Guy Crevier

D'abord, les chiffres. Le tirage de *La Presse* en semaine atteint 204 545 exemplaires, un sommet inégalé depuis les 15 dernières années. Le samedi, le tirage est de 277 624 exemplaires et il atteint un record historique le dimanche avec 224 333 exemplaires, (moyenne des exemplaires vendus pour la période de six mois se terminant le 31 mars 2007).

Depuis 2001, une progression spectaculaire

Au-delà des données brutes, une analyse approfondie est encore plus révélatrice des tendances du marché. En effet, dans l'industrie des journaux, il est reconnu que le calcul du nombre d'exemplaires vendus à plus de 50% du prix courant est le meilleur indice pour mesurer la performance et la vitalité d'un quotidien.

En observant cette tendance à long terme, *La Presse* se distingue une nouvelle fois. En effet, depuis la refonte du contenu en 2001, nos exemplaires vendus à plus de 50% du prix courant sont en augmentation tous les jours avec une hausse de 37 583 exemplaires du lundi au vendredi, 15 750 exemplaires le samedi et 49 499 exemplaires le dimanche (voir graphique ci-contre).

À titre comparatif, dans cette catégorie, *Le Journal de Montréal* a connu une chute notable tous les jours avec une baisse de 19 808 exemplaires du lundi au vendredi, 45 555 exemplaires le samedi et 27 040 exemplaires le dimanche.

Au total, pour les exemplaires vendus à plus de 50% du prix courant entre 2001 et 2007, l'écart entre *La Presse* et *Le Journal de Montréal* s'est amélioré en faveur de *La Presse* de 57 391 exemplaires chaque jour de la semaine, de 61 305 exemplaires le samedi et de 76 539 exemplaires le dimanche.

Une qualité récompensée

Depuis quelques années, la qualité du travail des professionnels de l'information de *La Presse* se distingue dans des concours de haut calibre alors qu'on ne dénombre à ce jour pas moins de 78 prix et mentions reçus par notre équipe depuis 2005. Dans ce contexte réjouissant, c'est avec une fierté renouvelée que nous avons appris que *La Presse* a été retenue comme finaliste au prix Michener 2006, une des plus prestigieuses récompenses en journalisme au Canada, une nomination attribuée pour la série de reportages de Jacques Benoit sur les tarifs des vins importés d'Europe à la SAQ.

Merci

Le succès de *La Presse*, c'est aussi celui de ses artisans. Merci à tous les employés et collaborateurs qui font preuve chaque jour d'un professionnalisme et d'un enthousiasme exemplaires, de l'équipe de la salle de rédaction aux camelots, en passant par la publicité et tous les services qui contribuent au fonctionnement de l'entreprise.

Merci aussi aux annonceurs, qui reconnaissent dans *La Presse* un véhicule publicitaire efficace pour rejoindre leur clientèle.

Merci également à nos lecteurs. Il n'est pas de récompense plus précieuse que d'avoir des lecteurs plus nombreux, plus fidèles et plus satisfaits. Merci de votre confiance.

Guy Crevier
Président et éditeur

Sources : Audit Bureau of Circulations (ABC) Fas-Fax pour les six mois se terminant le 31 mars 2001 et 2007 (total d'exemplaires vendus et exemplaires vendus à plus de 50% du prix régulier), et calculs de l'éditeur.

ÉVOLUTION 2001-2007

EXEMPLAIRES VENDUS À PLUS DE 50 % DU PRIX COURANT

Dans l'industrie des journaux, il est reconnu que le calcul du nombre d'exemplaires vendus à plus de 50% du prix courant est le meilleur indice pour mesurer la performance et la vitalité d'un quotidien.

SEMAINE
LA PRESSE
+ 37 583

SAMEDI
LA PRESSE
+ 15 750

DIMANCHE
LA PRESSE
+ 49 499

Évolution de l'écart,
en faveur de *La Presse*,
en nombre d'exemplaires:
+57 391

Évolution de l'écart,
en faveur de *La Presse*,
en nombre d'exemplaires:
+61 305

Évolution de l'écart,
en faveur de *La Presse*,
en nombre d'exemplaires:
+76 539

Sources : Audit Bureau of Circulations (ABC) Fas-Fax pour les six mois se terminant le 31 mars 2001 et 2007 (total d'exemplaires vendus et exemplaires vendus à plus de 50% du prix régulier), et calculs de l'éditeur.

SEMAINE
**LE JOURNAL
DE MONTRÉAL**
- 19 808

DIMANCHE
**LE JOURNAL
DE MONTRÉAL**
- 27 040

SAMEDI
**LE JOURNAL
DE MONTRÉAL**
- 45 555